

Synthèse du rapport de la DSP SOMIMAR – MIN ARNAVAUX

La SOMIMAR est une SA d'économie mixte qui avait pour objet à sa création la construction du MIN et l'exploitation de ce Marché implanté sur le site des Arnavaux dédié au marché des fruits et légumes.

La Ville de Marseille a confié cette mission à la SOMIMAR par convention 73/53 en date du 18/12/1972 pour une durée de 30 ans (4/4/2003).

2 avenants ont prolongé la durée de la mission :

- L'avenant n°5 du 10 décembre 1985 prenant en compte l'importance des investissements à réaliser et la nécessité d'étaler les amortissements a prolongé la convention de 10 ans (4/4/2013) ;
- L'avenant n°6 du 5 octobre 1987, reportait la fin de la convention au 4 /4/2037 pour permettre la réalisation et l'amortissement d'une nouvelle unité industrielle sur le site.

Le directeur général de la Somimar a fait valoir ses droits à la retraite au 31 décembre et M. Marc DUFOUR a été nommé lors du Conseil d'Administration du 16 décembre 2016.

Compte-rendu technique

Les faits marquants de l'exercice sont quasiment identiques à l'exercice antérieur à savoir que travaux de la L2 se poursuivent avec ses conséquences sur le fonctionnement du MIN.

Les deux entrepôts construits par la Métropole ont été livrés et les entreprises KISSAO et OPA ont pu occuper les lieux mis à leur disposition au mois de novembre 2016.

Le nouveau fonctionnement de la déchèterie a donné grande satisfaction, en effet après une très brève période d'adaptation, les acheteurs ont pris l'habitude de se rendre sur la plateforme de tri pour vider leurs déchets après en avoir payé l'accès. Une surveillance accrue de cet équipement et du MIN suivie d'une facturation de tout jet sauvage a limité les errements antérieurs des apporteurs. On note ainsi en fin d'exercice une baisse très sensible du tonnage annuel de près de 1500 tonnes et une très importante amélioration du tri.

Compte-rendu financier

Le chiffre d'affaires total de l'année 2016 s'est élevé à 4 493 k€, soit en hausse de 6,1 % par rapport à 2015.

La valeur ajoutée a ainsi augmentée pour atteindre 2 364 k€ en 2016, soit 8,2 % de hausse car les charges externes d'exploitation ont augmenté moins fortement que le chiffre d'affaires.

L'Excédent brut d'exploitation s'est retrouvé également à un bon niveau comparativement aux années précédentes de 425 k€ (207 k€ en 2015).

Cependant, le résultat d'exploitation est négatif, -52 k€, contrairement aux années précédentes, ceci est dû principalement à un événement non récurrent qui est l'enregistrement des créances douteuses en créances irrécouvrables, ce qui n'est donc pas censé se reproduire tous les ans.

Le résultat exceptionnel ayant été favorable, le résultat net s'est retrouvé à un solde positif de 29 k€ soit légèrement supérieur à celui de l'année 2015.



RAPPORT D'ACTIVITE ET DE GESTION SUR L'EXERCICE 2016 & PERSPECTIVES 2017

Conformément aux dispositions du décret du 14 mars 2005, la SOMIMAR a réalisé le présent rapport d'activité sur la délégation de service public dont elle est titulaire.

LES ARNAVAUX

1 – Cadre général de la D.S.P.

1-1 Caractéristiques principales du contrat

Par convention n° 73.53 en date du 18/12/1972, la Ville de Marseille a confié à la SOMIMAR la gestion et l'extension du M.I.N. de Marseille.

Par avenant n° 6, à ladite convention, la durée de la mission a été prorogée jusqu'au 04 avril 2037.

1-2 Faits marquants de l'exercice

Les faits marquants de l'exercice sont quasiment identiques à l'exercice antérieur, il s'agit notamment des travaux de la L2 et de ses conséquences sur le fonctionnement du M.I.N.

Les deux entrepôts construits par la Métropole ont été livrés et les entreprises KISSAO et OPA ont pu occuper les lieux mis à leur disposition au mois de novembre.

Le litige commercial rencontré avec le prestataire Onyx Véolia a connu son épilogue par la signature d'un avenant au marché et d'un protocole transactionnel qui ont abouti à l'obtention de 2 avoirs conséquents d'un montant de 285K€

A la suite de cet épisode, le nouveau fonctionnement de la déchèterie a donné grande satisfaction, en effet après une très brève période d'adaptation, les acheteurs ont pris l'habitude de se rendre sur la plateforme de tri pour vider leurs déchets après en avoir payé l'accès. Une surveillance accrue de cet équipement et du MIN suivie d'une facturation de tout jet sauvage a limité les errements antérieurs des apporteurs. On note ainsi en fin d'exercice une baisse très sensible du tonnage annuel de près de 1500 tonnes et une très importante amélioration du tri.

Le seul point noir actuel demeure le secteur grossistes. Le taux de valorisation n'y atteint que le seuil de 30% ce qui entraîne une baisse du taux général. Aussi une nouvelle organisation avec de nouveaux matériels sera instaurée au 2^{ème} trimestre 2017.

L'administration fiscale a reconnu le bien-fondé de la position de la Somimar et a accordé un dégrèvement total (48K€) du redressement qu'elle avait notifié en 2015.

Le directeur général de la Somimar a fait valoir ses droits à la retraite au 31 décembre et M. Marc DUFOUR a été nommé lors du Conseil d'Administration du 16 décembre 2016.

Ainsi qu'il est mentionné désormais chaque année dans le présent rapport, tous les acteurs doivent prendre conscience de la fragilité de la Somimar. Certes les comptes sont régulièrement en équilibre mais les marges de manœuvre étant extrêmement fragiles, un rien suffirait à faire basculer les résultats qui nécessitent une attention permanente.

2 – Compte rendu technique et financier

2-1 Politique tarifaire

Information relative aux tarifs pratiqués.

Conformément à l'article 20 du décret n°2005-1595 du 19/12/2005 relatif aux M.I.N. ainsi que l'article 25 du Règlement Intérieur du M.I.N. de Marseille, les redevances et droits exigibles des usagers sont établis par le Conseil d'Administration de la SOMIMAR et approuvés par le Préfet (annexe n° 3-1).

Pour l'exercice 2016, les tarifs ont été arrêtés en séance du Conseil d'Administration du 18 décembre 2015 et sont toujours en cours d'approbation par M. le Préfet des Bouches-du-Rhône.

2-2 Détail sur la formation du Chiffre d'Affaires

Toutes les recettes sont intégrées dans ce tableau. Toutefois l'attention du lecteur est attirée sur les D.P.A. dont le calcul, étalé sur la durée de concession, est particulier et peu source de comparaison.

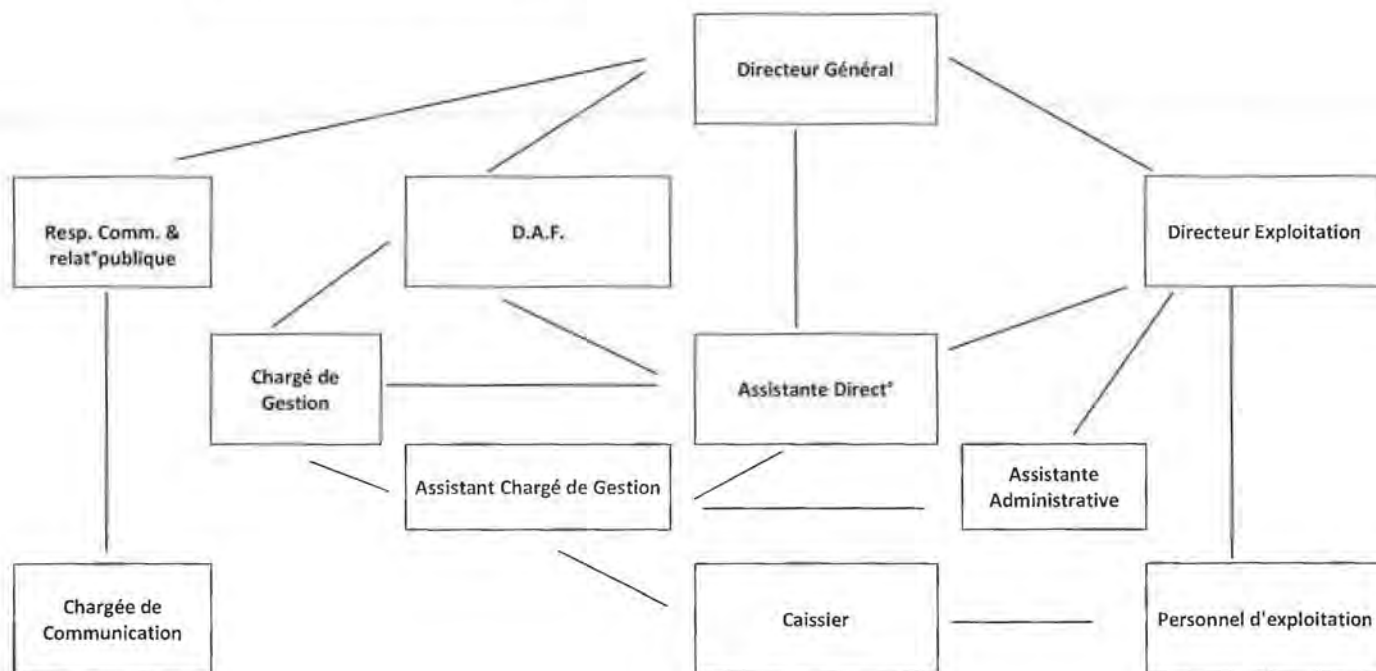
Intitulé	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	Dif 16/15
Ventes cartes et Tags	2 069	1 996	1 966	2 350	3 458	1 108
recettes abonnement -3T5	172 133	181 419	185 408	183 110	171	- 182 939
Abonnement T1					46 039	46 039
Abonnement T2					131 389	131 389
Abonnement T3					117 945	117 945
Abonnement T4					80 326	80 326
recettes abonnement +3T5	50 520	57 560	70 150	75 336		- 75 336
recettes abonnement prestations services	6 220	3 629	4 258	3 304	4 386	1 082
recettes abonnement prod livreur				7 895	8 866	971
recettes entrées -3T5				166 185		
recettes entrées +3T5	53 723	57 223	55 658	50 699		- 50 699
Entrées T1					41 987	41 987
Entrées T2					28 813	28 813
Entrées T3					49 543	49 543
Entrées T4					54 040	54 040
redevances mag grossistes	1 431 483	1 554 923	1 595 386	1 614 224	1 622 114	7 890
redevances bureaux grossistes	209 722	210 196	207 108	219 053	240 272	21 219
redevances bureaux halle commune	24 182	28 588	37 562	36 812	34 785	- 2 027
redevance carreau prod	217 812	225 759	225 454	225 998	252 810	26 812
PVJ mois	4 546	3 478	7 743	14 933	31 427	16 494
PVJ jour	13 132	16 480	17 849	8 529	943	- 7 586
gardiennage prov prod	6 111	6 330	6 324	6 327	6 377	50
gardiennage prov grossistes	41 462	42 734	43 397	44 068	45 105	1 037
gardiennage prov bars restau	2 234	2 279	2 325	2 348	2 371	23
gardiennage prov bureau HC	640	757	996	1 002	921	- 81
gardiennage prov grossistes F	2 688	2 756	713	-	1 050	1 050
gardiennage prov entrepôts	22 781	23 236	1 975	-	1 229	1 229
redevance bureaux bat adm	55 146	53 777	45 416	45 716	43 832	- 1 884
redevance fleurs	97 126	99 490	105 098	105 001	97 957	- 7 044
redevances bars restau	107 750	109 896	112 094	113 202	114 349	1 147
redevances terrain	1 003 687	1 029 883	1 033 958	1 034 143	1 011 802	- 22 341
Grossistes entrepôts					118 745	118 745
redevance pub	15 700	16 014	16 335	16 498	16 663	165
redevances autoecole	12 955	13 213	13 479	13 613	13 749	136
divers charges récupérables	63 661	60 792	76 649	66 498	54 652	- 11 846
Vente cartons		50 257	32 030	30 333	93 416	63 083
Stationnement	10 906	16 312	14 437	13 062	8 681	- 4 381
Quote part cartes et Tags	815	571	527	911		- 911
Divers	12 069	6 830	1 471	6 670	7 646	976
DPA	68 752	136 647	142 372	127 883	191 550	63 667
Stock entrées					86 099	- 86 099
TOTAL	3 710 024	4 013 026	4 055 195	4 235 702	4 493 310	257 608

2-3 Ressources humaines

2-3.1 – Organisation

- Départ à la retraite de M. GRA le 31 décembre 2016
- Départ de Mlle TOUALBI Fatine le 31 août 2016
- Recrutement de

A / Organigramme au 31/12/2016



B / Organisation opérationnelle

a – La direction administrative et financière

- Composée de :
 - 1 D.A.F.
 - 1 Assistante de direction
 - 1 Chargé de gestion comptable
 - 1 Assistant chargé de gestion
 - 1 Caissier
- Objectifs : Assurer
 - la préparation du budget
 - le suivi de la facturation
 - l'établissement des contrats avec les occupants et les prestataires
 - la paye des salariés
 - le suivi et la répartition des charges

b – La direction technique

- Composée de :
 - 1 Directeur d'Exploitation
 - 1 Assistante d'Administration
 - 5 Surveillants
 - 7 Agents chargés du contrôle des accès
 - 6 Agents chargés du nettoyage
- Objectifs :
 - assurer le contrôle des accès du MIN qui est réservé aux professionnels
 - assurer le nettoyage quotidien du marché et l'évacuation des déchets
 - assurer l'entretien des bâtiments et parties communes
 - réaliser les travaux de renouvellement ou de création de nouvelles installations
 - établir, pour ce faire, un plan quinquennal de travaux.

c – La communication

- Composée de :
 - 1 Chargée de communication & Relation Publiques
- Objectifs :
 - informer les usagers du MIN (acheteurs, grossistes, producteurs, transporteurs) du fonctionnement du marché
 - relayer les campagnes nationales ou locales d'information et de promotion des produits
 - informer des locaux vacants, de l'actualité locale
 - réaliser les visites du MIN au profit de délégations étrangères, nationales et locales
 - assurer la promotion du MIN.

2-3.2 – Liste du personnel (**annexe n° 2-1**)

2-3.3 – Charges de personnel

La masse salariale évoluée comme suit (en K€) :

Libellés	2013	2014	2015	2016
Salaires	1086	1166	1252	1292
Charges sociales	586	623	661	631

L'augmentation provient des indemnités de départ à la retraite du directeur général, parti au 31 décembre 2016

3 – Suivi du patrimoine

3-1 Inventaire et situation patrimoniale

Au terme de l'article 11 du Cahier des Charges de la Convention du 18/12/1972 les immeubles, par nature et par destination, réalisés par la SOMIMAR sur les terrains classés dans le domaine public communal appartiennent, dès leur édification ou mise en place, à la Ville.

La liste des immobilisations et leur décomposition se trouve insérée en **(annexe n° 2-4)**.

La décomposition en biens renouvelables et non renouvelables est conforme aux règles comptables et a été validée par le cabinet Francis LEFEBVRE.

Les biens non renouvelables (biens dont la durée d'utilisation est supérieure à la durée de concession) financés par la SOMIMAR et revenant gratuitement au concédant en fin de contrat n'ouvrent droit qu'à l'amortissement de caducité.

Les biens renouvelables (biens dont la durée d'utilisation est inférieure à la durée de la concession) peuvent faire successivement l'objet cumulativement d'un amortissement de caducité sur la durée de concession et aussi d'un amortissement technique (amortissement pour dépréciation) jusqu'au renouvellement du bien.

Enfin, régulièrement la SOMIMAR fait procéder à une évaluation patrimoniale de la valeur des biens à l'usage des assurances.

Cette valeur se décompose suivant le tableau joint en **(annexe n° 2-5)**. Une actualisation a été opérée en 2015, la prochaine sera réalisée dans 5 ans.

3-2 Variation du patrimoine

Le patrimoine a subi une évolution. En effet après la mise à disposition de la SOMIMAR de la nouvelle déchèterie en 2015, ce sont les deux entrepôts OPA et t été livrés par la Métropole. Ainsi et après la mise à disposition par la DREAL du bâtiment HORNAIN, les recettes ont retrouvé un niveau équivalent à ce qui existait avant l'intervention du projet L2. Toutefois les charges liées à l'entretien de ces surfaces ont également augmenté. L'équilibre économique n'est donc pas retrouvé.

3-3 Travaux de l'exercice

L'investissement de la SOMIMAR a retrouvé dans son montant le niveau qu'il avait autrefois cependant il intègre un volume conséquent de travaux de grosses réparations. La SOMIMAR remplit parfaitement sa mission d'entretien du patrimoine et on peut même considérer qu'elle va au-delà de sa mission de délégataire.

a - Etat comparatif des travaux d'entretien et de réparations et des immobilisations pour 2016

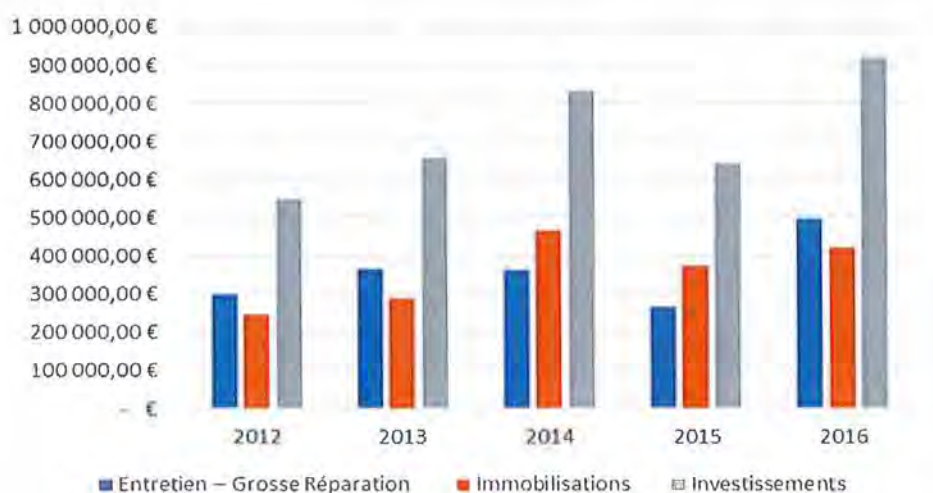
Libellés	Entretien	Grosses Réparations	Immobilisations Renouvelables	Immobilisations non renouvelables
Bât A	43 966	67 950	50 955	8 070
Bât B	20 943	44 519	41 361	
Bât Administratif	11 279		7 875	
Bât Exploitation	7 632		6 652	
Bât Fleurs	21 898	6 594	56 780	10 968
Carreau des Producteurs	300			2 110
Entrepôts	6 635		2 260	36 844
Parties communes	38 686	204 355	170 435	11 916
Déchetterie	1 771		17 842	
Bars/restaurant				
Divers				
Maintenance				
Outillage				
Matériel de transport	17 547			
Matériel de bureau	1 349			
Total	172 007	323 418	354 160	69 907

Ne sont pas mentionnées dans le présent tableau toutes les immobilisations liées au petit matériel ainsi que le matériel informatique.

Comme indiqué ci-avant une étude comptable et fiscale a été diligentée par le Cabinet Francis LEFEBVRE sur les immobilisations de la SOMIMAR et leur comptabilisation. Il en résulte une distinction opérée entre les biens non renouvelables, biens de retour à la collectivité d'une part, et les biens renouvelables d'autre part.

b – Evolution des investissements depuis 2012

Année	Entretien – Grosse Réparation	Immobilisations	Investissements
2012	300 245 €	247 629 €	547 874 €
2013	364 464 €	290 113 €	654 577 €
2014	362 562 €	468 368 €	830 930 €
2015	266 169 €	373 184 €	639 353 €
2016	495 425 €	424 067 €	919 492 €



3-4 Suivi du programme d'investissement et des dépenses de renouvellement

Les travaux sont établis suivant un plan quinquennal.

Chaque année ce plan est révisé pour tenir compte d'une part, des réalisations et d'autre part, des modifications apportées aux orientations ou nécessités du marché.

Pour 2016, le plan était le suivant :

Lieu	2016			2017			2018			2019			2020		
	Entretien courant	Gros travaux	Immob.	Entretien courant	Gros travaux	Immob.	Entretien courant	Gros travaux	Immob.	Entretien courant	Gros travaux	Immob.	Entretien courant	Gros travaux	Immob.
Bâtiment A	36 000	22 720	47 830	39 000	27 600	40 500	38 800	22 720	52 348	38 500	27 350	48 500	34 000	27 810	44 500
Bâtiment B	38 200	22 720	50 008	39 000	30 550	36 500	38 500	25 080	46 000	38 900	30 550	43 500	39 000	25 080	50 008
Bâtiment Administratif	21 500	0	18 448	14 000	0	19 410	13 500	0	19 410	12 500	0	19 000	14 000	0	19 410
Bât. Exploitation (1)	12 500	0	0	15 080	0	0	14 500	0	0	14 000	0	0	12 500	0	0
Bâtiment Fleurs	10 300	0	0	7 700	0	0	9 000	0	0	9 000	0	0	10 300	0	0
Carreau Producteurs	12 500	7 080	8 500	12 500	4 270	9 500	12 000	2 500	9 300	14 000	0	9 500	12 500	4 270	9 500
Déchetterie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entrepôts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Parties Communes	62 400	53 295	95 000	69 000	45 000	109 000	67 200	50 000	97 000	66 000	48 000	98 500	69 000	45 000	109 000
total	193 400	105 815	219 786	196 280	107 420	214 910	193 500	100 300	224 058	192 900	105 900	219 000	191 300	102 160	232 418

La réalisation des grosses réparations a été la suivante :

Détail des postes budgétaires	Prévisions 2016	Réalisations 2016	Ecart	% Réalisations exercice précédent
BAT A - ETANCHEITE	11 800,00	17 984,00	6 184,00	152,41 %
BAT A - SOL	10 920,00	49 965,96	39 045,96	457,56 %
BAT B - ETANCHEITE	11 800,00	19 404,00	7 604,00	164,44 %
BAT B - SOL	10 920,00	16 615,78	5 695,78	152,16 %
CARREAU - ETANCHEITE	7 080,00		- 7 080,00	
PARTIES COMMUNES - CHAUSSEES	53 295,00		- 53 295,00	
PARTIES COMMUNES - SOL		204 355,40	204 355,40	n.s.
TOTAL	105 815,00	308 325,12	- 202 510,12	291,38 %

Le plan a été dépassé du fait de la rénovation totale du revêtement de sol de l'allée centrale. Il est difficile de n'en traiter qu'une partie et de générer de multiples perturbations du marché aussi a-t'il parut souhaitable d'envisager d'intervenir sur la totalité.

4 – Economie de la délégation

4-1 Compte annuel de résultat de l'exploitation

Les états financiers ont été établis en conformité avec le plan comptable général 1999 et les articles L.123-12 à L123-28 du code du commerce.

4-1.1 – Bilan (en K€)

ACTIF	2013	2014	2015	2016	PASSIF	2013	2014	2015	2016
Immo incorporelles	-	-	-	5	Capital social	300	300	300	300
Immo corporelles	8 007	8 215	8 069	8 286	Prime fusion	85	85	85	85
					Reserve	39	39	39	39
Immo financières	5	5	6	6	Report à nouveau	812	840	847	868
					Résultat exercice	28	55	21	29
					Subvention	1 219	1 212	1 138	1 138
Actif immobilisé	8 013	8 220	8 075	8 297	Capitaux propres	2 483	2 531	2 430	2 459
Stock	9	17	18	20	Prov risques/charges	6 423	6 516	6 495	6 658
Avances et acomptes					Emprunts dettes fin	708	626	565	869
Clients	759	830	825	725	Dettes fournisseurs	42	191	491	332
Autres créances	65	59	345	364	Dettes fisc et sociales	483	524	602	483
Valeur mob placement	1 435	1 250	1 250	1 251	Autres dettes	123	123	-	17
Disponibilités	1 418	1 545	1 388	1 517	Produits const d'avance	1 456	1 431	1 341	1 382
Charges const d'avance	19	21	24	27					
Total	11 718	11 942	11 925	12 201	Total	11 718	11 942	11 925	12 201

COMMENTAIRES :

ACTIF

- **Immobilisations incorporelles :**
L'amortissement est achevé.
- **Immobilisations corporelles :**
Elles progressent légèrement en raison d'un investissement plus conséquent
- **Clients :** Ils diminuent par la constatation en perte irrécouvrable de créances. Ces pertes ont été compensées par des reprises de provision

L'actif est principalement constitué à hauteur de :

- 67% par les constructions
- 10% par les valeurs mobilières de placement
- 12% par les disponibilités

- **Valeurs mobilières de placement et disponibilités :**
En progression du fait de l'absence de consommation totale de l'emprunt
- **Charges constatées d'avance :**
Elles évoluent très légèrement

PASSIF

- **Report à nouveau :** Il évolue selon le résultat
- **La provision pour risques et charges :** Elle est stable
- **Dettes fournisseurs :** Elles régressent en raison essentiellement du protocole d'accord signé avec VEOLIA
- **Les dettes fiscales** diminuent

Le passif est constitué à hauteur de :

- 20% par les fonds propres
- 54% par les provisions pour risques et charges
- 11 % par les produits constatés d'avance
- 5% par les dettes fiscales et sociales

4-1.2 – Compte de résultat

➤ Résultat d'exploitation

	Resultat 2016	Resultat 2015	Ecart
Produits d'exploitation			
Prestations	4 434 540	4 181 957	252 583
Gardiennage supplémentaire	58 773	53 745	5 028
Sprinklage			
Chiffre d'affaires	4 493 313	4 235 701	257 612
Reprise s/Amor.& Prov.	363 576	375 828	-12 252
Transfert de charges	134 660	359 279	-224 619
Sous total	498 236	735 107	-236 871
Total produits d'exploitation	4 991 549	4 970 808	20 741
Charges d'exploitation			
Variation de stock			
Variation stock cartes d'entrées	3 515	2 419	1 096
Sous total	3 515	2 419	1 096
Autres achats et charges externes			
Electricité - Gaz - Eau	168 777	254 697	-85 920
Carburant	8 085	7 579	506
Fournitures d'entretien & petit équipt.	13 149	9 223	3 926
Fournitures administratives & imprimés	22 632	24 164	-1 532
Vêtements de travail	5 339	4 968	371
Location	57 769	56 064	1 705
Entretien - Réparation & Maintenance	536 644	266 169	270 475
Assurance	148 744	145 197	3 547
Documentation & Etude et recherche	3 021	2 036	985
Personnel intérimaire & gardiennage	112 837	120 895	-8 058
Honoraire+ Frais d'acte	196 939	252 527	-55 588
Publicité	0	103	-103
Dons et libéralités-Sponsor-Manifestat°	12 895	4 009	8 886
Services bancaires	5 294	12 179	-6 885
Voyage et déplacement	10 866	17 646	-6 780
Mission et réception	17 788	24 169	-6 381
Affranchissement & téléphone	27 016	5 402	21 614
Cotisations professionnelles	13 635	13 908	-273
Nettoyage marché & bt. administratif	763 562	828 757	-65 195
Formation	104	91	13
Autres services extérieurs	0	354	-354
Sous total	2 125 093	2 050 136	74 957
Impôts & Taxes	61 178	64 289	-3 111
Salaires	1 292 079	1 252 288	39 791
Charges sociales	631 271	661 318	-30 047
Redevance	15 229	15 229	0
Autres charges	293 201	305	292 896
Dotations aux amort.des immo	275 139	271 904	3 235
Dotations aux prov créances douteuses	33 972	126 748	-92 776
Dotations aux prov risques	160 837	203 214	-42 377
Dotations PGR	151 804	151 996	-192
total charges d'exploitation	5 043 318	4 799 846	243 472
Resultat d'exploitation	-51 768	170 962	-222 730

	Resultat 16	Resultat 15	Ecart
Produits financiers			
Sous total	21 377	15744	5 633

Charges financières			
Intérêt sur prêt	3 568	2535	1 033

Resultat Financier	17 809	13 209	4 600
---------------------------	---------------	---------------	--------------

Resultat courant av. impôts	-33 959	184 171	-218 130
------------------------------------	----------------	----------------	-----------------

Produits exceptionnels	147 494	100402	47 092
-------------------------------	----------------	---------------	---------------

Charges exceptionnelles	84 840	263152	-178 312
--------------------------------	---------------	---------------	-----------------

Résultat exceptionnel	62 654	-162 750	225 404
------------------------------	---------------	-----------------	----------------

Participation des salariés	0	0	0
-----------------------------------	----------	----------	----------

IS	0	0	0
-----------	----------	----------	----------

RESULTAT NET	28 694	21 421	7 273
---------------------	---------------	---------------	--------------

A / Produits d'exploitation

Evolution :

L'ensemble des recettes des entrées progresse de 77K€ mais ce montant correspond en fait en totalité aux passages en déchèterie qui soit décomptés des abonnements soit réglés directement sur place. On s'aperçoit donc que le système mis en place est pernicieux car si le montant facturé est plus conséquent, en fait le nombre d'entrées totales diminue. Or en 2016 seul 33% du coût estimé des déchets apportés par l'extérieur a été intégré à la facturation. On peut d'ores et déjà s'interroger sur les conséquences pour 2017 car 66% du coût est alors intégré. Il est contreproductif de faire fuir la clientèle du MIN.

Il est donc nécessaire de s'interroger sur la pérennité de ce système alors même que les apports extérieurs ont chuté de 1500 tonnes environ et qu'ainsi le coût des apports extérieurs diminue fortement.

Les redevances terrains sont stables. L'Etat compense la perte de recette due à la L2 en vertu de la convention tripartite entre l'Etat, MPM et la SOMIMAR et porte sur les entrepôts suivants : Léon Vincent, STEF, Pierre Sud, EMF, Agrusud, FPF, OPA et KISSAO.

Un nouveau poste de recette apparaît, il s'agit des redevances issues de la location des nouveaux entrepôts dont la vocation est de permettre à la Somimar le maintien de ses ressources.

Les DPA progressent ainsi que les recettes liées à la revente de cartons.

En revanche en raison d'un changement de méthode, sont désormais comptabilisés en produit constaté d'avance les abonnements souscrits lors de l'exercice en cours mais non consommés au 31 décembre.

On ne constate pas de variations significatives sur les autres postes et donc pas de commentaire particulier.

➡ Recettes d'entrées :

COMPARATIF RECETTES ENTREES - 2014 / 2016

ARNAVAUX	2014	2015	2016
recettes abonnement -3T5	178 101	183 110	171
recettes abonnement +3T5	61 917	75 336	
Sous total	240 018	258 446	171
abonnement t1			46 039
abonnement t2			131 389
abonnement t3			117 945
abonnement t4			80 326
Sous total	0	0	375 699
recettes abonnement prestations services	3 973	3 304	4 386
recettes abon prod livreur - 3T5	7 518	7 895	8 866
recettes entrées -3T5	157 396	166 185	
recettes entrées +3T5	58 885	50 699	
Sous total	227 772	228 082	13 252
entrées T1			41 987
entrées T2			28 813
entrées T3			49 543
entrées T4			54 040
Sous total			174 383
Total	467 790	486 528	563 505

Vous trouverez en (annexe n° 2-6) le comparatif détaillé.

B / Charges d'exploitation

⇒ **Electricité, eau, gaz :**

Ce poste connaît une nette diminution : en raison d'une part de la diminution globale de la consommation et d'autre part de l'obtention d'un avoir conséquent de la part de la SEM. Une étude du réseau est lancée par la SEM en 2017.

⇒ **Fourniture d'entretien et petit équipement :**

Augmentation non significative dans son montant

⇒ **Location :**

Ce poste a atteint son niveau minimal

⇒ **Entretien, réparation :**

En 2015 le niveau d'investissement s'était effondré mais il est revenu à un niveau nécessaire grâce notamment à la reprise du sol de l'allée centrale

⇒ **Assurances :**

La hausse est liée à la variation de l'indice principalement

⇒ **Personnel intérimaire et gardiennage :**

La diminution de ce poste entamée lors de l'exercice 2014 continue mais de manière moins prononcée

⇒ **Nettoyage du M.I.N. :**

La problématique du nettoyage a été très régulièrement abordée ces dernières années mais a connu en 2016 son épilogue

Le prestataire avait émis des factures dont le montant a été contesté par la Somimar sur la base des préconisations du cabinet Ekos. Après de multiples réunions et discussions avec le prestataire, les services de la Métropole et Ekos un accord a été trouvé et des protocoles d'accords ont été signés en 2016.

Le premier protocole porte sur les périodes allant de 2013 à 2015. Véolia consent un avoir de 140 000 € HT sur les factures émises

Le second protocole porte sur les cinq premiers mois de l'année 2016 et un avoir de 175 000 € TTC a été émis par Véolia.

Enfin un avenant au marché initial a été signé en vue de clarifier les prestations et leur facturation pour éviter de se retrouver dans la même situation de blocage et de conflit.

Ainsi aucun incident ou difficulté sérieuse avec Véolia n'ont été à signaler en cours d'exercice et la prestation se déroule désormais tout à fait normalement.

Toutefois la situation actuelle n'est pas satisfaisante, certes on constate une très nette diminution des apports extérieurs de l'ordre de 1500 tonnes environ et les usagers détaillants ont pris l'habitude de fréquenter la déchetterie mais la situation dans son ensemble n'est pas acceptable. La vocation de la Somimar et du MIN n'est pas d'absorber les déchets des commerçants de la Métropole qui doivent par ailleurs relever de la redevance spéciale. Et avant toute chose la Somimar ne peut rester tributaire d'une délibération annuelle de prise en charge d'une partie des déchets du marché par la collectivité. De même l'instauration puis l'augmentation des tarifs de l'accès à la déchèterie ont un impact négatif sur la fréquentation du MIN ce qui pénalise directement la Somimar par une perte de ressource et indirectement car cela fragilise les grossistes du MIN qui voient une partie de leur clientèle leur échapper.

La collectivité délégante doit impérativement mener à terme la réflexion engagée en la matière sur la vocation métropolitaine de cet équipement.

⇒ **Masse salariale :**

Elle évolue à la hausse (+ 10 K€) en prenant en compte les avancements collectifs et individuels et le coût du départ à la retraite en fin d'exercice du directeur général.

⇒ **Autres charges :**

Il a paru nécessaire de constater l'irrecouvrabilité de certaines créances anciennes et notamment celles liées à des DPA. Ces charges trouvent cependant leur contrepartie en reprises de provision

⇒ **Dotations aux provisions pour créances douteuses :**

Les risques les plus conséquents ont été provisionnés lors de l'exercice précédent et il ne s'agit que d'une mise à jour annuelle

⇒ **Dotations aux provisions pour grosses réparations :**

La dotation est conforme au plan quinquennal.

➤ Le résultat d'exploitation est négatif et il s'élève à – 51 768 €.

➤ **Résultat financier : 17 809 €**

Le rendement des produits financiers actuellement très symbolique.

Les emprunts en cours ont été contractés à des taux très intéressants et ne produisent donc que très peu d'intérêts.

Le résultat est quasiment identique à l'exercice précédent.

➤ **Résultat exceptionnel : 62 654 €**

Le Somimar ne réussit depuis quelques années à obtenir des résultats bénéficiaires qu'en raison d'événements exceptionnels. Elle ne peut rester dans cet état de fragilité et elle doit impérativement pouvoir se doter des moyens de développer son chiffre d'affaire si l'on souhaite faire de cet outil un instrument de développement métropolitain. A défaut et à moyen terme, les actionnaires se retrouveront devant l'obligation de prendre des mesures de survie de cette structure.

Le résultat net de la SOMIMAR s'élève à 28 694,35 €.

4-2 Engagement à incidences financières

• Tableau des crédits baux

LOCATION LONGUE DUREE

Redevances payées	dates	Numéro de compte	Nature de la location	Montant de la mensualité	valeur d'origine	valeur locative annuelle	ant. HT au 31/12/15	Redevances HT payées au 31/12/16	Total	loyers non déductibles	Etat De la Location
LOCAM JALIS INTERNET	du 01/01/2016 au 31/12/2016	61328003	site	280,00 €			3 649,03 €	3 640,00 €	7 289,03 €		Remplace JALIS Internet Reconduit Fin au 31/12/2016
BNP PARIBAS	du 12.10.2012 au 01.01.2020	61354011	photocopieur Canon	4311,90 € en 10.2012 puis 4797,9 € par trimestre, puis 4791€ au 01/01/14 5988€ au 01/10/15			63028,50 €	24 283,32 €	87 311,82 €		
BARTHELEMY MANUTENTION	du 01.10.2012	61391001	chariot élévateur	329,85 € par mois puis 330,09 à compter du 01/01/14			14 670,97 €	4 366,02 €	19 036,99 €		
DIAC	du 04/07/2014 au 01/07/2017	61351118	CLIO M. DARDENNE DH 407 CY	336,49€ PAR MOIS			5 227,83 €	4 303,83 €	9 531,66 €		
LEASECOM	du 01/01/2013 au 01/10/2016	61354006	MATERIEL INFORMATIQUE	2288€ par mois			34 846,20 €	17 931,15 €	52 777,35 €		
TOTAL							121 422,53 €	54 524,32 €	175 946,85 €		

CREDIT BAIL

Redevances payées	dates	Numéro de compte	Nature de la location	Montant de la mensualité	valeur d'origine	valeur locative annuelle	ant. HT	Redevances HT payées	Total	loyers non déductibles	Etat De la Location
									- €		
TOTAL							- €	- €	- €		

LOCATION LONGUE DUREE

Comptes	Redevances restant dues	A 1 an au plus	A plus de 5 ans	TOTAL
61354011	photocopieur canon	23 952,00 €	71 856,00 €	95 508,00 €
Sous-Total		23 952,00 €	71 856,00 €	95 508,00 €

CREDIT BAIL

Comptes	Redevances restant dues	A 1 an au plus	A plus de 5 ans	option achat
		- €		- €
				- €

4-3 Relations financières avec la C.U.M.P.M.

➤ Redevance de concession

Au terme de l'article 6 de la Convention du 18/12/1972 la SOMIMAR doit payer annuellement à la C.U.M.P.M. une redevance.

Pour 2016 le montant de cette redevance s'est élevé à 15 229 €.

➤ Subvention

Au terme d'une délibération FAG 003-803/16/CM en date du 19 septembre 2016 la Métropole a approuvé le versement d'une subvention d'un montant de 88 500€ à la Somimar pour le financement d'une étude avec le cabinet EKOS pour la mise en service de la nouvelle déchèterie.

5 – Données prévisionnelles

5-1 Comparatif : réalisé 2016 – budget 2016

5-1.1 Résultat d'Exploitation

	Resultat 16	Budget 16
Produits d'exploitation		
Prestations	4 434 540	4 174 969
Gardiennage supplémentaire	58 773	56 909
Sprinklage		
Chiffre d'affaires	4 493 313	4 231 878
Reprise s/Amor.& Prov.	363 576	0
Transfert de charges	134 660	149 736
Sous total	498 236	149 736
Total produits d'exploitation	4 991 549	4 381 614
Charges d'exploitation		
Variation de stock		
Variation stock cartes d'entrées	3 515	500
Sous total	3 515	500
Autres achats et charges externes		
Electricité - Gaz - Eau	168 777	209 693
Carburant	8 085	7 596
Fournitures d'entretien & petit équipt.	13 149	12 276
Fournitures administratives & imprimés	22 632	22 322
Vêtements de travail	5 339	5 052
Location	57 769	53 015
Entretien - Réparation & Maintenance	536 644	301 355
Assurance	148 744	160 343
Documentation & Etude et recherche	3 021	2 597
Personnel intérimaire & gardiennage	112 837	97 580
Honoraire+ Frais d'acte	196 939	199 250
Publicité	0	500
Dons et libéralités-Sponsor-Manifestat*	12 895	3 264
Services bancaires	5 294	11 899
Voyage et déplacement	10 866	16 294
Mission et réception	17 788	25 547
Affranchissement & téléphone	27 016	5 770
Cotisations professionnelles	13 635	13 710
Nettoyage marché & bt. administratif	763 562	850 000
Formation	104	100
Autres services extérieurs	0	1 000
Sous total	2 125 093	1 999 163
Impôts & Taxes	61 178	52 000
Salaires	1 292 079	1 207 608
Charges sociales	631 271	640 603
Redevance	15 229	15 229
Autres charges	293 201	500
Dotations aux amort.des immo	275 139	278 774
Dotations aux prov créances douteuses	33 972	15 000
Dotations aux prov risques	160 837	158 391
Dotations PGR	151 804	
total charges d'exploitation	5 043 318	4 367 768
Resultat d'exploitation	-51 768	13 846

	Resultat 16	Budget 16
Produits financiers		
Sous total	21 377	16000
Charges financières		
Intérêt sur prêt	3 568	5199
Resultat Financier	17 809	10 801
Resultat courant av. impots	-33 959	24 647
Produits exceptionnels	147 494	4500
Charges exceptionnelles	84 840	4000
Résultat exceptionnel	62 654	500
Participation des salariés	0	0
IS	0	0
RESULTAT NET	28 694	25 147

5-2 Comparatif : budget 2016 – budget 2017

	Budget 2016	Budget 2017
Produits d'exploitation		
Prestations	4 174 969	4 411 047
Gardiennage supplémentaire	56 909	46 760
Chiffre d'affaires	4 231 878	4 457 807
Reprise s/Amor.& Prov.	0	163 216
Transfert de charges	149 736	63 700
Sous total	149 736	226 916
Total produits d'exploitation	4 381 614	4 684 723
Charges d'exploitation		
Variation de stock		
Variation stock cartes d'entrées	500	2600
Sous total	500	2600
Autres achats et charges externes		
Electricité - Gaz - Eau	209 693	169 000
Carburant	7 596	11 464
Fournitures d'entretien & petit équipt.	12 276	16 456
Fournitures administratives & imprimés	22 322	9 508
Vêtements de travail	5 052	5 400
Location	53 015	69 242
Entretien - Réparation & Maintenance	301 355	474 647
Assurance	160 343	147 942
Documentation & Etude et recherche	2 597	3 000
Personnel intérimaire & gardiennage	97 580	103 680
Honoraire+ Frais d'acte	199 250	244 500
Publicité	500	0
Dons et libéralités-Sponsor-Manifestat°	3 264	6 000
Services bancaires	11 899	5 400
Voyage et déplacement	16 294	19 282
Mission et réception	25 547	30 000
Affranchissement & téléphone	5 770	28 000
Cotisations professionnelles	13 710	13 600
Nettoyage marché & bt. administratif	850 000	709 772
Formation	100	
Autres services extérieurs	1 000	
Sous total	1 999 163	2 066 893
Impôts & Taxes	52 000	56 990
Salaires	1 207 608	1 210 407
Charges sociales	640 603	657 671
Redevance	15 229	15 200
Autres charges	500	
Dotations aux amort.des immo	278 774	265 544
Dotations aux prov créances douteuses	15 000	34 000
Dotations aux prov risques	158 391	170 979
Dotations PGR		151 800
total charges d'exploitation	4 367 768	4 632 084
Resultat d'exploitation	13 846	52 639

	Budget 2016	Budget 2017
Produits financiers		
Sous total	16 000	20 000
Charges financières		
Intérêt sur prêt	5 199	3 445
Resultat Financier	10 801	16 555
Resultat courant av. impots	24 647	69 194
Produits exceptionnels	4 500	
Charges exceptionnelles	4 000	30 000
Résultat exceptionnel	500	-30 000
Participation des salariés	0	0
resultat avant IS		
IS		
RESULTAT NET	25 147	39 194

6 – Qualités du service

Il est particulièrement difficile d'évaluer la qualité du service apporté dans le cadre de la DSP.

En effet, l'implantation et le regroupement des professionnels sur le M.I.N. n'est pas un choix délibéré de leur part, mais une obligation. En effet, l'ordonnance n° 67.808 du 22/09/1967 a édicté les règles régissant la création et le fonctionnement des M.I.N. et a notamment institué un périmètre de protection. Ainsi, lorsqu'un M.I.N. est créé (décret n° 68.646 du 08/07/1968 pour Marseille) l'activité de vente en gros de certaines denrées est interdite hors de son enceinte.

Il n'y a donc pas de concurrence possible.

Le taux de remplissage du marché a continué d'atteindre les 100 %.

Les concessionnaires du M.I.N. ont trouvé sur ce dernier, une facilité d'accès, un ensemble immobilier entretenu et développé grâce aux investissements réalisés, une sécurité des transactions malgré un environnement peu favorable, des possibilités de stationnement, une offre variée grâce aux diverses catégories professionnelles présentes sur le M.I.N. : grossistes, producteurs, transitaires, transporteurs ...

6-1 Rapport avec les occupants

Outre les rapports quotidiens au contact des usagers du MIN, ces rapports sont régis selon le Règlement Intérieur du MIN par un Comité Technique Consultatif.

Le Règlement Intérieur du MIN a été approuvé par la Préfecture en date du 06 mars 2007.

Ce C.T.C. est composé de :

- 3 représentants des administrations publiques
- 4 producteurs
- 10 opérateurs du marché
- 5 autres usagers du marché.

Il est constitué pour débattre de toutes questions relatives au fonctionnement du marché.

Il se réunit au moins une fois par an. En 2016 il s'est tenu :

- Deux fois de façon collective, les 21 janvier et 26 octobre 2016.
- Une fois pour la section grossistes le 29 juin 2016

Par ailleurs et conformément aux articles 31 et suivants du Règlement Intérieur du M.I.N., trois Conseils de Discipline ont été organisés les 22 juin, 12 juillet et 5 octobre 2016 et leurs comptes rendus adressés à M. le Préfet des Bouches-du-Rhône, pour détermination des sanctions.

6-2 Mesures d'amélioration proposées par le délégataire

Le marché de nettoyage et d'évacuation des déchets a enfin fait l'objet d'adaptations. Ce point a été évoqué ci-avant.

6-3 Suivi des contrats d'occupation

Le marché des Arnavaux est occupé principalement par les catégories professionnelles suivantes :

Situation au 31 décembre 2016.

Secteur	Nombre d'occupants	Superficie louée
Bâtiments A et B	49	20 830
Bâtiment Administratif	10	309
Bureaux halle commune	6	324
Bâtiment Fleurs	7	1 157
Bars / restaurant	5	923
Entrepôts	24	76 915
Producteurs	215	5 805
TOTAL	316	106 263

Le secteur « entrepôts » ne prend en compte que les surfaces effectivement occupées et non celles compensées par la DREAL.

Le détail est présenté en (annexe n° 2-7).

ANNEXES GENERALES

LISTE DES ANNEXES

- N° 1 – LISTE DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS POUR 2016
- N° 2-1 - LISTE DU PERSONNEL AU 31/12/2016
- N° 2-2 - TARIFS
- N° 2-3 - EVOLUTION DES REDEVANCES
- N° 2-4 - DETAILS DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS EN FIN DE PERIODE
- N° 2-5 - EVALUATION PATRIMONIALE
- N° 2-6 - COMPARATIF DES RECETTES
- N° 2-7 - LISTING DES CONCESSIONNAIRES
- N° 2-8 - MOUVEMENTS INTERVENUS CHEZ LES CONCESSIONNAIRES
- N° 2-9 - DELAIS DE PAIEMENT

ANNEXE 1

LISTE DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS - ANNEE 2016 -

Nom	Mandats
VILLE DE MARSEILLE M. Roland BLUM	SOMIMAR SURVEILLANCE DU GRAND PORT MARITIME DE MARSEILLE
M.A.M.P. M. Didier ZANINI	SOMIMAR
M.A.M.P. M. Danielle GARCIA	SOMIMAR
M.A.M.P. M. Eugène CASELLI	SOMIMAR
M.A.M.P. Mme Monique CORDIER	SOMIMAR
M.A.M.P. Mme Arlette FRUCTUS	SOMIMAR
M.A.M.P. M. Richard MIRON	SOMIMAR
M.A.M.P. M. Claude VALETTE	SOMIMAR AGAM
C.U.M.P.M. Monsieur Jean-David CIOT	SOMIMAR ESIA SAMOPOR
C.D.C. M. Benoit COQUILLAT	SOMIMAR SEMIS INOVSY OUEST PROVENCE HABITAT
C.C.I.M.P. M. Jean-Paul ROCH	SOMIMAR
CHAMBRE D'AGRICULTURE M. Bernard BAUDIN	SOMIMAR SAPUMM
SAPUMM M. Max DE SEGONZAC	SOMIMAR SAPUMM CAISSE LOCALE CREDIT AGRICOLE PENNES MIRABEAU CETA DE BERRE
REPRESENTANT DES ENTREPOTS M. Eric LAGACHE	SOMIMAR
PROFESSION DES FRUITS & LEGUMES M. Jean-Paul BLAMPIN	SOMIMAR
M. Gérard COHEN	SOMIMAR
M. Laurent CANAVESE	SOMIMAR

ANNEXE 2-1

LISTE DU PERSONNEL – AU 31/12/2016

ARNAVAUX

SOMIMAR

LISTE PERSONNEL

Nom	Prénom	Emploi
ABDOU	Jeacq	Agent d'Exploitation Entretien
AHARONIAN	Noël	Responsable
BAZIZ	Abdelkamel	Responsable
BEKKA	Yacim	Surveillant
BELHOUT	Bernard	Surveillant
BEN HAMIDA	Cindy	Assist. Administraif pour l'Exploitation
BENAOUDA	Kada	Agent d'Exploitation Entretien
BENLABBAS	Hedi	Agent d'Exploitation Entretien
CREMONA	Pierre	Surveillant
DARDENNE	Jean-Pierre	Directeur d'Exploitation
GANDON	Jean-Claude	Responsable
GILETTA	Tommy	Assistant chargé de Gestion
GRA	Jean-François	Directeur Opérationnel départ 31/12/16
GUESSELE	Pierre-Emmanuel	Agent d'Exploitation Caissier
GUISEPPI	Jean-Luc	Chargé de Gestion
HOARAU	Jean-de-Dieu	Agent d'Exploitation Entretien
KUFOS	Michel	Agent d'Exploitation Entretien
MAKBOULE-BARRIOL	Fatima	Directeur Adjoint
MARSOUBIAN	Sarkis	Agent d'Exploitation
MEKKI	Abdelkader	Surveillant
MONTI	Gérard	Caissier
MOUSSAOUI	Djelali	Surveillant
NAGABBO	Jérôme	Agent d'Exploitation
POLLON	Jérémy	Agent d'Exploitation Entretien -
RAYNAL	Bernard	Responsable
ROUARD	Alain	D.A.F.
TORRES	Antoine	Responsable
TOULABI	Fatine	Chargée de Communication depart 31/08/16
XIBERRAS	Jean-Claude	Surveillant

ANNEXE N° 2-2

A ce jour, et malgré les nombreuses relances de la SOMIMAR, la Préfecture n'a toujours retourné l'arrêté approuvant les tarifs de redevances et de droits du M.I.N.



Les Arnavaux

TARIFS AU 01 JANVIER 2016 (Hors charges)

(Taux de T.V.A. 20,00 %)

		<u>H.T.</u>	<u>T.T.C.</u>
ENTREPÔTS et LOGISTICIENS (tarif annuel au m², hors charges)			
		71,41 €	85,69 €
GROSSISTES F. & L. et FLEURS (tarif annuel au m²)			
Magasins		90,92 €	109,11 €
Bureaux			
	Tarif "A"	72,18 €	86,62 €
	Tarif "B"	116,33 €	139,60 €
Cautionnement	1 semestre de redevance (magasin + bureau)		
Droit de Première Accession		531,47 €	637,77 €
Droit de Première Accession (Concess. MIN)		353,97 €	424,77 €
PRODUCTEURS F. & L.			
Tarif trimestriel par emplacement		273,14 €	327,77 €
Cautionnement	1 trimestre de redevance		
BUREAUX HALLE COMMUNE			
	Tarif "A"	91,08 €	109,30 €
	Tarif "B"	148,69 €	178,43 €
TERRAINS		10,97 €	13,16 €
TICKETS ENTREES			
Type 1	Jusqu'à 3m3	5,17 €	6,20 €
Type 2	De 4 à 12m3	5,67 €	6,80 €
Type 3	De 13 à 20m3	6,25 €	7,50 €
Type 4	Au delà de 20m3	9,83 €	11,80 €
PASSAGE SANS BADGE à compter 01/03/2016			
	Surcout	8,00 €	9,60 €
	Caution badge de prêt	20,00 €	24,00 €



Les Arnavaux

TARIFS DIVERS AU 1er JANVIER 2016 (Hors charges)
(Taux de T.V.A. 20,00 %)

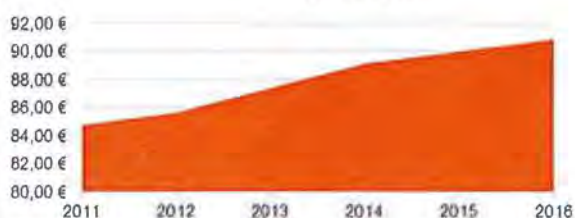
		<u>H.T.</u>	<u>T.T.C.</u>
Droit de transit	le kg	0,15 €	0,18 €
Redevances diverses carreau producteurs			
	P.V.J. journalier	39,56 €	47,47 €
	P.V.J. mensuel (année)	102,69 €	123,22 €
	P.V.J. mensuel	134,66 €	161,60 €
Tarification équipements magasins			
	Chambre froide (le m3 / mois)	2,04 €	2,45 €
	Bascule (mois)	30,60 €	36,72 €
Intervention nettoyage et enlèvement pour jet sauvage de déchets			
		300,00 €	360,00 €
Tarif entrée déchetterie			
	Véhicule Type 1	3,00 €	3,60 €
	Véhicule Type 2	4,00 €	4,80 €
	Véhicule Type 3	6,00 €	7,20 €

ANNEXE N° 2-3

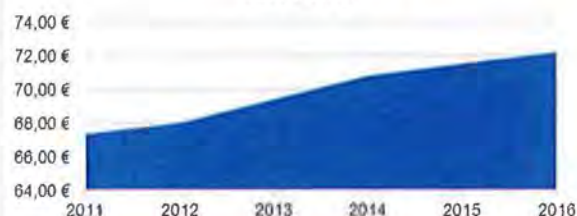
EVOLUTION DES REDEVANCES SUR LES CINQ DERNIERS EXERCICES

Redevance	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Magasins F&L et Fleurs	84,82 €	85,67 €	87,38 €	89,13 €	90,02 €	90,92 €
Bureaux tarif "A"	67,34 €	68,01 €	69,37 €	70,76 €	71,47 €	72,18 €
Bureaux tarif "B"	108,52 €	109,61 €	111,80 €	114,04 €	115,18 €	116,33 €
DPA (hors MIN)	521,00 €	521,00 €	521,00 €	521,00 €	526,21 €	531,47 €
DPA (concessionnaire)	347,00 €	347,00 €	347,00 €	347,00 €	350,47 €	353,97 €
Producteurs par emplacement	254,80 €	257,36 €	262,51 €	267,76 €	270,44 €	273,14 €

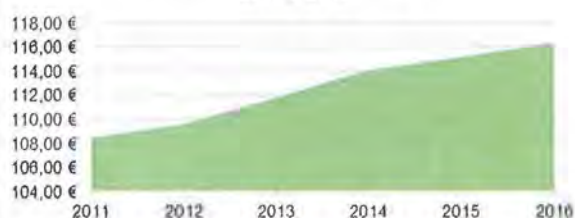
Redevance Magasins F&L et Fleurs
2011 à 2016



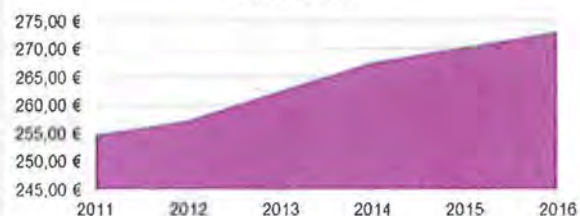
Redevance Bureaux tarif "A"
2011 à 2016



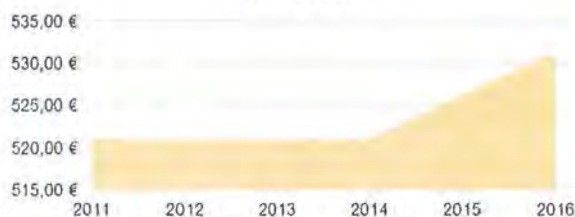
Redevance Bureaux tarif "B"
2011 à 2016



Producteurs par emplacement
2011 à 2016



DPA (hors MIN)
2011 à 2016



DPA (concessionnaire)
2011 à 2016



ANNEXE N° 2-4**Détail des Immobilisations et amortissements en fin de période**

Nature des biens immobilisés	Valeur acquisition	Amortissement Eco. au 31/12/16	Valeur comptable nette
Logiciels	2 692	16 637	5 055
Agencements installations Bât.A	1 078 497	671 574	406 923
Agencements non renouvelables Bât.A	225 259	-	225 259
Agencements installations Bât.B	1 144 569	944 662	199 908
Agencements non renouvelables Bât.B	146 804		146 804
Agencements bât.administratif	400 869	250 635	150 233
Agencements non renouvelables Bât.Administratif	7 235		7 235 €
Agencements bât.exploitation	220 721	180 072	40 649
Agencements non renouvelables Bât.Exploitation	23 160		23 160
Agencements installations Bât.Fleurs	101 644	43 471	58 172
Agencements non renouvelables Bât.Fleurs	26 207		26 207
Agencements install Bât.Carreau	79 633	39 452	40 181
Agencements non renouvelables Bât.Carreau	2 110		2 110
Agencements installations bt E	198 057	191 510	6 547
Agencements non renouvelables Bt E	36 844		36 844
Agencements installations Bât.PC	917 425	566 210	351 215
Agencements non renouvelables Bât.PC	33 366		33 366
Agencements déchetterie	3 228	414	2 814
Agencements non renouvelables Déchetterie	- €		- €
Agencements installations bar	45 375	40 525	4 850
Agencements non renouvelables Bar	8 320		8 320
Outillage	67 290	57 843	9 446
Installation générale / Agencements aménagement divers	31 918	24 367	10 347
Matériel de transport	69 202	39 829	29 372
Mobilier-mater.de bureau & informat.	268 591	191 005	77 586
Constructions en concession	6 337 131		6 337 131
TOTAL	11 080 236 €	2 986 904 €	8 093 332 €

ANNEXE N° 2-5

En 2017 une actualisation a été opérée pour prendre en compte l'intégration des nouveaux bâtiments.



SOMIMAR
MIN des Arnavaux
Chemin du Marché
13014 MARSEILLE
N° Dossier : 30.00.08126 1/1

3.3 Récapitulations des valeurs "Bâtiments"

Établissement : 1/1

SOMIMAR
MIN des Arnavaux
Chemin du Marché
13014 MARSEILLE

BATIMENTS					
Désignation	Statut*	Surface hors œuvre au sol	Surface développée hors œuvre	Valeur à neuf (HT)	Valeur vétusté déduite (HT)
Bâtiment n° 1 BATIMENT GROSSISTE A	en propriété	10 256 m ²	12 076 m ²	8 000 000 €	6 560 000 €
Bâtiment n° 2 BATIMENT GROSSISTE B	en propriété	10 490 m ²	12 640 m ²	8 400 000 €	6 888 000 €
Bâtiment n° 3 CARREAUX DES PRODUCTEURS (SUD)	en propriété	1 460 m ²	3 217 m ²	1 100 000 €	880 000 €
Bâtiment n° 4 CARREAUX DES PRODUCTEURS (CENTRAL)	en propriété	1 480 m ²	3 237 m ²	1 150 000 €	920 000 €
Bâtiment n° 5 CARREAUX DES PRODUCTEURS (SUD)	en propriété	1 460 m ²	3 217 m ²	1 100 000 €	880 000 €
Bâtiment n° 6 BATIMENT D'EXPLOITATION	en propriété	450 m ²	450 m ²	380 000 €	311 600 €
Bâtiment n° 7 RESTAURANT	en propriété	280 m ²	350 m ²	380 000 €	319 200 €

Estimation Préalable des Valeurs d'Assurance 11/80
Évaluation au : 01/01/2015

BATIMENTS					
Bâtiment n° 8 ANNEXES DU RESTAURANT - CHAUFFERIE	en propriété	375 m²	375 m²	490 000 €	416 500 €
Bâtiment n° 9 RESERVES DU RESTAURANT	en propriété	40 m²	40 m²	40 000 €	29 200 €
Bâtiment n° 10 BATIMENT ADMINISTRATIF	en propriété	460 m²	920 m²	1 350 000 €	1 188 000 €
Bâtiment n° 11 LE CHALET - ABRI VOITURES	en propriété	416 m²	416 m²	140 000 €	119 000 €
Bâtiment n° 12 MARCHE AUX FLEURS	en propriété	1 240 m²	2 000 m²	1 100 000 €	924 000 €
Bâtiment n° 13 TOILETTES	en propriété	24 m²	24 m²	50 000 €	45 000 €
Bâtiment n° 14 TOILETTES	en propriété	19 m²	19 m²	40 000 €	36 000 €
Bâtiment n° 15 ENTREPOT SORIA	en propriété	407 m²	407 m²	200 000 €	168 000 €
Bâtiment n° 16 AUVENT PORTE SUD	en propriété	90 m²	90 m²	30 000 €	21 000 €
Bâtiment n° 17 ABRI DECHETTERIE - SANITAIRE	en propriété	1 600 m²	1 600 m²	500 000 €	425 000 €

Estimation Préalable des Valeurs d'Assurance 12/80
Évaluation au : 01/01/2015

L'ANALYSE ET L'ESTIMATION DE VOS RISQUES ET DOMMAGES | **DIAGNOSTIC ET ÉVALUATION DE VOTRE ENTREPRISE**

BATIMENTS					
Bâtiment n° 18 ANCIEN BATIMENT FLEURS	en propriété	1 056 m ²	1 056 m ²	600 000 €	510 000 €
TOTAUX		31 603 m ²	42 134 m ²	25 050 000 €	20 640 500 €

Valeur à Neuf "Bâtiments" : 25 050 000 € HT

Valeur Vétusté Déduite "Bâtiments" : 20 640 500 € HT

* Rappel :

De convention expresse, la situation des biens telle qu'elle apparaît dans le présent document reflète exactement la situation juridique (propriété, crédit-bail...) qui nous a été communiquée par nos interlocuteurs désignés et les documents remis par ces mêmes personnes.

ANNEXE N° 2-6

Comparatif des recettes entrées 2016 / 2015

En raison de la création des nouvelles catégories l'examen entre ces deux exercices ne sera pas présentée mensuellement cette année car il y a lieu de comparer ce qui est comparable seulement.

2016			2016			2016		
RECETTES ABONNEMENT ENTREE T1	JANVIER	5 307,00	RECETTES ENTREE T1	JANVIER	3 564,98	RECETTES DECHETERIE T1	JANVIER	2 718,00
	FÉVRIER	4 383,00		FÉVRIER	2 929,51		FÉVRIER	1 269,00
	MARS	5 380,00		MARS	3 513,34		MARS	714,00
	AVRIL	3 604,00		AVRIL	3 880,17		AVRIL	624,00
	MAI	4 911,00		MAI	3 947,35		MAI	195,00
	JUIN	4 775,60		JUIN	4 236,68		JUIN	132,00
	JUILLET	3 552,00		JUILLET	3 337,65		JUILLET	153,00
	AOÛT	3 229,00		AOÛT	2 867,49		AOÛT	90,00
	SEPTEMBRE	3 292,00		SEPTEMBRE	3 528,81		SEPTEMBRE	84,00
	OCTOBRE	3 172,00		OCTOBRE	3 461,66		OCTOBRE	78,00
	NOVEMBRE	2 309,00		NOVEMBRE	3 255,02		NOVEMBRE	48,00
	DÉCEMBRE	2 761,00		DÉCEMBRE	3 451,34		DÉCEMBRE	48,00
SOUS TOTAL		46 675,60	SOUS TOTAL		41 974,00	SOUS TOTAL		6 153,00
RECETTES ABONNEMENT ENTREE T2	JANVIER	7 640,40	RECETTES ENTREE T2	JANVIER	1 615,01	RECETTES DECHETERIE T2	JANVIER	828,00
	FÉVRIER	8 780,40		FÉVRIER	1 172,99		FÉVRIER	892,00
	MARS	13 671,60		MARS	1 615,00		MARS	1 580,00
	AVRIL	12 302,40		AVRIL	2 425,34		AVRIL	1 828,00
	MAI	12 841,20		MAI	2 314,34		MAI	1 732,00
	JUIN	15 044,58		JUIN	2 407,32		JUIN	1 332,00
	JUILLET	12 778,80		JUILLET	2 187,35		JUILLET	2 012,00
	AOÛT	10 066,80		AOÛT	3 326,00		AOÛT	1 652,00
	SEPTEMBRE	9 319,12		SEPTEMBRE	2 884,33		SEPTEMBRE	5 200,00
	OCTOBRE	10 784,40		OCTOBRE	2 527,34		OCTOBRE	1 364,00
	NOVEMBRE	9 445,20		NOVEMBRE	3 122,32		NOVEMBRE	1 404,00
	DÉCEMBRE	8 440,80		DÉCEMBRE	3 201,65		DÉCEMBRE	1 020,00
SOUS TOTAL		131 115,70	SOUS TOTAL		28 798,99	SOUS TOTAL		20 844,00
RECETTES ABONNEMENT ENTREE T3	JANVIER	16 821,12	RECETTES ENTREE T3	JANVIER	3 225,00	RECETTES DECHETERIE T3	JANVIER	2 856,00
	FÉVRIER	8 950,18		FÉVRIER	3 012,50		FÉVRIER	2 916,00
	MARS	7 182,68		MARS	3 762,50		MARS	3 672,00
	AVRIL	10 124,56		AVRIL	4 414,25		AVRIL	4 176,00
	MAI	12 138,48		MAI	5 206,25		MAI	5 184,00
	JUIN	11 493,88		JUIN	5 216,00		JUIN	3 714,00
	JUILLET	11 309,22		JUILLET	4 862,50		JUILLET	5 814,00
	AOÛT	9 215,00		AOÛT	4 475,00		AOÛT	4 818,00
	SEPTEMBRE	8 665,06		SEPTEMBRE	4 687,50		SEPTEMBRE	4 968,00
	OCTOBRE	9 069,22		OCTOBRE	3 937,50		OCTOBRE	4 236,00
	NOVEMBRE	8 445,58		NOVEMBRE	3 487,50		NOVEMBRE	4 350,00
	DÉCEMBRE	4 230,46		DÉCEMBRE	3 256,25		DÉCEMBRE	3 300,00
SOUS TOTAL		117 645,44	SOUS TOTAL		49 542,75	SOUS TOTAL		50 004,00
RECETTES ABONNEMENT ENTREE T4	JANVIER	4 326,00	RECETTES ENTREE T4	JANVIER	4 208,64	TOTAL DECHETERIE		77 003,00
	FÉVRIER	10 201,00		FÉVRIER	3 943,18	A déduire des entrées		
	MARS	7 531,00		MARS	4 867,49			
	AVRIL	6 434,00		AVRIL	5 418,15			
	MAI	9 328,00		MAI	4 965,83			
	JUIN	6 867,00		JUIN	5 142,85			
	JUILLET	4 923,00		JUILLET	4 326,66			
	AOÛT	8 010,00		AOÛT	4 346,00			
	SEPTEMBRE	4 360,00		SEPTEMBRE	4 661,01			
	OCTOBRE	4 418,33		OCTOBRE	4 493,81			
	NOVEMBRE	8 573,00		NOVEMBRE	4 051,33			
	DÉCEMBRE	5 475,00		DÉCEMBRE	3 264,67			
SOUS TOTAL		80 446,33	SOUS TOTAL		53 689,62			
RECETTES ABONNEMENT ENTREE	JANVIER	34 094,52	RECETTES ABONNEMENT ENTREE	JANVIER	12 613,63			
	FÉVRIER	32 314,58		FÉVRIER	11 058,18			
	MARS	33 765,28		MARS	13 758,33			
	AVRIL	32 464,96		AVRIL	16 137,91			
	MAI	39 218,68		MAI	16 433,77			
	JUIN	38 181,06		JUIN	17 002,85			
	JUILLET	32 563,02		JUILLET	14 714,16			
	AOÛT	30 520,80		AOÛT	15 014,49			
	SEPTEMBRE	25 636,18		SEPTEMBRE	15 761,65			
	OCTOBRE	27 443,95		OCTOBRE	14 420,31			
	NOVEMBRE	28 772,78		NOVEMBRE	13 916,17			
	DÉCEMBRE	20 907,26		DÉCEMBRE	13 173,91			
SOUS TOTAL		375 883,07	SOUS TOTAL		174 005,36			

RECETTES ABONNEMENTS PREST.SERV	JANVIER	205,80
	FÉVRIER	686,70
	MARS	420,00
	AVRIL	728,70
	MAI	144,90
	JUIN	
	JUILLET	659,40
	AOÛT	317,10
	SEPTEMBRE	42,00
	OCTOBRE	
	NOVEMBRE	762,30
	DÉCEMBRE	317,10
SOUS TOTAL		4 284,00

RECETTES ABON.PROD.LIVREUR-3T5	JANVIER	572,79
	FÉVRIER	753,40
	MARS	832,68
	AVRIL	541,30
	MAI	1 066,87
	JUIN	1 099,90
	JUILLET	462,02
	AOÛT	899,98
	SEPTEMBRE	940,15
	OCTOBRE	760,15
	NOVEMBRE	707,64
	DÉCEMBRE	382,74
SOUS TOTAL		9 019,62

TOTAL	563 192,05
-------	------------

Total période 2015 485 971,63

Ecart 2016/2015

77 220,42

**Listing des concessionnaires
GROSSISTES FRUITS ET LEGUMES**

Box	Raison sociale	m² mag	m² bur.	Redevance Mensuelle
615A	DREAL - KISSAO			21 615,48 €
219	AFRIC PRIMEURS	256	42	2 192,26 € 62,68 €
501	ANDES	384	64	3 294,40 €
433	ANS DISTRIBUTION	216	32	1 829,04 € 52,29 €
421	A.N.S.	104	42	1 040,60 € 29,74 €
221	BANAPRIM	256	42	2 192,26 € 62,68 €
605	L.BERNARD & Fils	770	116	6 531,77 € 186,74 €
510	SAS BLAMPIN	688	128	5 982,67 € 171,04 €
507	SAS BLAMPIN (ex.Brines)	336	42	2 798,39 € 80,01 €
505	SAS BLAMPIN (ex.Cptoir Mars)	256	42	2 192,26 € 62,68 €
603	CANAVESE MARSEILLE	969	216	8 641,03 €
438	DECA	567		4 295,97 € 122,85 €
516	DORINA-SUD(ex.Bonhomme)	1024	168	8 769,03 € 250,71 €
520/526	Sté Nlle DURANCE VERGERS	483	84	4 164,79 € 119,07 €
208	EJS PRIMEURS (ex.Primeurs du sud)	256	84	2 444,89 € 69,89 €
220	EURO EMBAL	272	42	2 313,48 € 66,14 €
608	EUROPRIMEURS	144	32	1 283,52 € 36,89 €
414	FAURE VOLAILLES	52		393,99 € 11,27 €
215	sarl GABY PRIM'DISTRIB	88	21	793,07 € 22,68 €
212	GAMALLO PRIMEURS SARL	256		1 939,63 € 55,47 €
430	GUSTO MARKET (ex.Pépé gusto)	256	42	2 192,26 € 62,68 €
211	HEFRUITS - ESSADI (ex.Tizot)	160		1 212,27 € 34,67 €
431	ISOPRIM (+ 432)	384	64	3 294,40 € 94,19 €
613	ISOPRIM	235		1 780,52 € 50,92 €
426	JANIPRIM (+ 427)	384	64	3 294,40 € 94,19 €
214	DISTRIB'ELLA	216	42	1 889,19 € 54,01 €
513/514	JEANNINGROS SARL	780	168	6 908,29 € 197,50 €
429	JOLLY LAGRANGE DE MARC	256	42	2 192,26 € 62,68 €
609	JOLLY LAGRANGE DE MARC	192	32	1 647,20 € 47,09 €
607	KAWTHER (ex. DG) (au 01/08/14)	216	32	1 829,04 € 52,29 €
415	LAURENS	104		787,97 € 22,53 €
610	SAS EUROLACT	256	42	1 689,63 € 62,68 €
422	L'ŒUF DE PIC	168	42	1 525,51 € 43,61 €
611	LOGARAM (ex.ECHALIE)	798		6 046,18 €
416	LOGIMIX		16	96,24 € 2,75 € 10,00 €
204	B. MANOUELIDES & Fils	448	168	4 404,87 € 125,91 €

503/504	Les Fils de S. MARTY	336	54	2 930,72 € 83,79 €
218	SUD PRIMEURS (20/05/2016)	112		848,59 € 24,27 €
612	NAT TRANS (ex.Chakri/Echalie)	256	42	2 192,26 € 62,68 €
424B	SAVEURS DE PROVENCE	208		1 575,95 € 45,07 €
602	PRIMEURS MARSEILLAIS	388	84	3 445,01 € 98,49 €
511	RANERI SA	224	42	1 949,80 € 55,74 €
420	KISSAO	704		4 106,67 € 152,53 €
411	SAVEURS DE PROVENCE	110		833,43 € 23,83 €
201	SCARDIGLI (ex.Tarpinian)	768	252	7 334,66 € 209,66 €
412	SCE DIRECT ALIMENTAIRE	104		787,97 € 22,53 €
213	VIDE	288	42	
611B	SOFRAM DISTRIBUTION	216	32	1 829,04 € 52,29 €
206	SORIA & Cie (+ 207/306/307)	512	168	4 889,77 € 139,77 €
217	SUD PRIMEURS N&A	112	42	1 101,22 €
428	SUD PRIMEURS N&A	216	32	1 829,04 €
216	SUD PRIMEURS N&A	384	63	3 288,39 €
435	TGR PRIMEURS	36		272,76 € 7,80 €
425	UNIPRIM + 424b	400	100	3 632,17 € 103,84 €
222	SARL VICTORIA	512	84	4 384,51 € 125,35 €
417	F.E.T.S IMPORT	45		340,95 € 9,75 €
G3	LES FRANGINS			83,59 €
G1	A.D.P.			65,65 €
G2	SRV BAS MONTEL	31,5		238,67 €
530A	VIDE			
531	KSC France		46	445,93 € 12,65 € 7,83 €
532	KSC France a compter du 01/09/2015		46	445,93 € 12,65 € 7,83 €
533	UNI-SAT (01/07/15)		71	688,29 € 19,53 € 7,83 €
534	NATURE COLLECTIVE		65	630,12 € 17,88 € 7,83 €
TOTAL GENERAL REDEV.		18 192,5	3 224,0	179 461,6

BATIMENT ADMINISTRATIF

N° bur.	Raison Sociale	Surf.	Déc.
115	BERMOND ALIMENT BETAIL	39,20	490,26 213,00
117	FAUS DURA	60	745,00 365,00
118	FRUIXO	30	375,20 165,00
103	SRV BAS MONTEL	15,15	189,48 100,00
102	NATURA FOODY	19,34	199,02 115,00
105	ENERGIK SUD	54,09	629,38 311,10
116	HANNIBAL EXPORT	18,80	235,13 105,00
104	SERVICE DES NOUVELLES	20	191,12 133,00
114	STE MARSEILLAISE DE CREDIT	40	639,83 208,00
102B	SYNERGY	6	52,03
TOTAL MENSUEL		302,58	63 918,00

GROSSISTES - PRODUCTEURS FLEURS

Box	Raison Sociale	Surf.	Redev. Mensuelle
802	HORTICASH	446,00	3 379,19 € 96,63 €
802ter	UNI-SAT	12,00	90,92 € 2,60 €
810	ETS FALGUERES	252,00	1 909,32 € 54,60 €
801	MANNINA FLEURS	63,00	477,33 € 13,65 €
803	MARCUCCI R. & F.	63,00	477,33 € 13,65 €
805	MONA LISA SARL	315,00	2 386,65 € 68,25 €
TOTAL MENSUEL		1 151,00	8 970,12 €

BUREAUX HALLE COMMUNE

Box	Raison Sociale	m² bur."A"	m² bur."B"	Redev. Mensuelle
343	MCP		86	1 065 761 € 28,24 €
325	NETA		32	396,51 € 10,51 €
340	LOGIMIX	83		629,97 € 16,67 €
346	S.I.M.	72		546,48 € 14,46 €
329	A.D.P.		21	260,21 € 6,90 €
TOTAL MENSUEL		155	139	2 975,56 €

BARS / RESTAURANT

Cpte	Box	Raison Sociale	m²	Redev. Mensuelle
20	423	SARL AMELIA	92 16	1 725,92 € 47,20 € 46,49 €
178	515	SARL KOTEL	98 12,5	2 038,40 € 35,78 € 94,10 €
67	CARR	LA CRESSONNIERE		517,34 €
119	120	LA GRATINEE		3 430,41 €
344	614	AS BISTROT	82 10	1 705,60 € 28,40 € 57,01 €
TOTAL MENSUEL			311	9 726,65 €

TERRAIN

Box	Raison Sociale	Surface	Redevance Mensuelle
701	DREAL - S.T.E.F.	10 725	9 804,44 €
702	DREAL - SCI PIERRE SUD	8 500	5 829,58 €
703B	DREAL - CHABAS IMMOBILIER	9 000	1 638,38 €
711	DREAL - LEON VINCENT	1 400	1 279,83 €
713	DREAL - SCI F.P.F.	2 434	
714A	DREAL - AGRUNORD	1 400	1 279,83 €
712B	DREAL - SCI EMF c/o AGRUNORD	1 400	1 279,83 €
722	DREAL - PHOCEA IMMOBILIER	2072	1 894,15 €
Sous-Total DREAL		36 931	23 006,04
703A	SCI ARNA (M.Paroutian)	1 000	914,17 €
703C	BIGARD DISTRIBUTION	2 000	1 828,33 €
703B	CHABAS IMMOBILIER	10 417	
703B	CHABAS IMMOBILIER	9 000	5 974,12 €
718	CODEFA	2 441	
718	SCI L'ALESIENNE	4 416	3 417,16 €
717	SCI DES FABRES	2 250	2 056,88 €
710	KISSAO	3 800	
705S	LAVAGE AUTO	1 650	1 508,38 €
705N	SCI DU SOLEIL	2 750	837,99 €
712A	SYNERGIE HEALTH MLE	5 000	4 570,83 €
704	SCI LAURA	1 400	1 279,83 €
720	SCI LAURENT	2 100	1 919,75 €
714B	LAURIMI	1 150	1 051,29 €
		600	548,50 €
715	SCI LU.TO.MA.(ex.Peruzzo)	1 000	914,17 €
723	SCI MALVENT	3 676	3 360,48 €
719	SCI ORCA	2 600	2 376,83 €
705	OPA DISTRIBUTION	4 927	
716	OSEO Finance	13 000	11 353,33 €
703D	SCI POUR LE COMMERCE	7 800	7 130,50 €
706	LA PROVENCALE	400	365,67 €
			73,13 €
708	PROVENCE PALETTES	1 201	1 097,91 €
705B	PROVENCE PALETTES	1 073	490,45 €
706B	PROV VERT	1 100	1 005,58 €
			201,12 €
709	SORIA & Cie	1 000	
	BOUYGUES TELECOM		843,26 €
Sous-Total		73 893	54 276,40 €
TOTAL MENSUEL		110 824	77 282,44 €

ANNEXE N° 2-8

Mouvements intervenus chez les concessionnaires au cours de l'exercice 2016

1°) Résiliation

Magasins fruits et légumes

28.02.16	JAUHARI	Box n° 214 (216 m² de magasin et 42 m² de bureau)
31.03.16	RENAUD DISTRIBUTION	Box n° 420 (216 m² de magasin et 42 m² de bureau)
30.06.16	CREST & CIE	Box n° 215 (88 m² magasin et 21 m² bureau)
31.05.16	LES PETITES HALLES	Box n°610 (192 m² magasin et 42 m² bureau)
31.05.16	MUSCHIATO Christian	Box n°218 (112 m² magasin)
30.11.16	FRANCE HM	Box n°213 (288 m² magasin et 42 m² bureau)

Bureaux

31.01.16	RIAH Mohamed	Bureau n°531 (46 m² bureau)
30.04.16	PROVENCE PALETTE	Bureau n°531 (46 m² bureau)
30.06.16	PROVENCE PALETTE	Bureau n°530A (30 m² bureau)

Entrepôts

30.09.16	CODEFA	Entrepôt n° 718 (4 416 m²)
----------	--------	----------------------------

2°) Nouveaux contrats

Magasins fruits et légumes

01.03.16	DISTRIB'ELLA	Box n° 214 (216 m² de magasin et 42 m² de bureau)
01.03.16	LOGIMIX	Bureau n° 416 (16 m² de bureau)
01.06.16	SUD PRIMEURS	Box n°218 (112 m² magasin)
01.07.16	EUROLACT	Box n°610 (256 m² magasin et 42 m² bureau)
01.07.16	KISSAO	Box n°420 (704 m² magasin)
01.07.16	GABY PRIM DISTRIB	Box n° 215 (104 m² magasin et 21 m² bureau)

Fleurs

01.01.16	FALGUERES	Box n°810 (252 m² magasin)
01.09.16	UNI SAT	Bureau n°802Ter (12m² bureau)
01.09.16	HORTICASH	Box 802 (321m² magasin et 280m² mezzanine)
01.09.16	HORTICASH	Box 802Bis (125 m² magasin)

Bureaux

01.03.16	PROVENCE PALETTES	Bureau n°531 (46 m² bureau)
01.03.16	LOGIMIX	Bureau n°416 (16 m² bureau)
01.04.16	FRUIXO	Bureau n°118 (30 m²)
01.05.16	PROVENCE PALETTES	Bureau n°530A (30 m² bureau)
01.05.16	KSC France	Bureau 531 (46 m² bureau)

Entrepôts

01.03.16	JANIPRIM	Entrepôt n° 713b (342 m²)
01.04.16	RENAUD DISTRIBUTION	Entrepôt n° 713 (600 m²)
01.10.16	SCI L'ALESIENNE	Entrepôt n° 718 (4 416 m²)

ANNEXE N° 2-9**Délais de paiement**

En application des articles D.441-4 et L.441-6-1 du code de commerce, le tableau suivant présente la décomposition à la date du 31 décembre 2016 du solde des dettes fournisseurs par date d'échéance.

Libellés	moins de 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	Hors échéance	Total
Fournisseurs biens et services	8 641,47	10 520,02	148 018,92	51 194,84	218 375,25
TOTAL	8 641,47	10 520,02	148 018,92	51 194,84	218 375,25

Par comparaison pour l'exercice 2015 le tableau était le suivant :

Libellés	moins de 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	Hors échéance	Total
Fournisseurs biens et services	12 027,30	1 813,20	5 508,00	366 628,85	385 977,35
TOTAL	12 027,30	1 813,20	5 508,00	366 628,85	385 977,35

SYREC S.A.

59, avenue Georges Pompidou
13272 Marseille Cedex 08
France

KPMG S.A.

480, Avenue du Prado – CS 90303
13269 Marseille Cedex 08
France

SOMIMAR - SAEM

**Rapport spécial des
commissaires aux comptes sur
les conventions réglementées**

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2016

SOMIMAR - SAEM

Min des Arnavaux – Avenue du Marché National
13014 Marseille

Ce rapport contient 4 pages

SYREC S.A.

59, avenue Georges Pompidou
13272 Marseille Cedex 08
France

KPMG S.A.

480, Avenue du Prado – CS 90303
13269 Marseille Cedex 08
France

SOMIMAR - SAEM

Siège social : MIN des Arnavaux - Chemin du Marché - 13014 Marseille
Capital social : €. 300 380

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conventions non autorisées préalablement

En application des articles L225-42 et L823-12 du Code de commerce, nous vous signalons que les conventions suivantes n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il nous appartient de vous communiquer les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

Avec la Métropole Aix-Marseille-Provence :

- Actionnaire détenant plus de 10% du capital social et administrateur de votre société :

Représentants de la Métropole Aix-Marseille-Provence à compter du 30 juin 2016 :

- Monsieur Didier Zanini, administrateur et Président de votre société et conseiller Métropolitain,
- Madame Monique Cordier, administratrice de votre société et conseillère Métropolitaine,
- Madame Arlette Fructus, administratrice de votre société et conseillère Métropolitaine,
- Madame Danielle Garcia, administratrice de votre société et conseillère Métropolitaine,
- Monsieur Eugène Caselli, administrateur de votre société et conseiller Métropolitain,
- Monsieur Jean Davis Ciot, administrateur de votre société et conseiller Métropolitain,
- Monsieur Richard Miron administrateur de votre société et conseiller Métropolitain,
- Monsieur Claude Valette, administrateur de votre société et conseiller Métropolitain,

**Participation financière aux frais exceptionnels de réorganisation de la déchetterie du MIN
dus aux travaux de la L2**

- Nature et Objet :

En application de l'article 4.2 de l'avenant N° 8 à la convention de concession du 18 décembre 1972, la Métropole Aix-Marseille Provence a remboursé à votre société un montant de €. 96 480 concernant le financement des frais de déplacement de la nouvelle déchetterie réalisée en 2015.

- Modalités :

Au titre de l'exercice 2016, la SOMIMAR a constaté en produits d'exploitation un montant de €. 96 480.

La conclusion de cette convention n'a pas été préalablement autorisée par votre Conseil d'Administration suite à une omission.

Subvention à la réalisation d'une étude pour la mise en œuvre de l'assistance à l'ingénierie de process de tri de la nouvelle déchetterie

- Nature et Objet :

Dans sa séance du 19 septembre 2016, la Métropole Aix-Marseille Provence a accordé à votre société une subvention d'un montant de €. 88 500 pour le financement d'une étude d'ingénierie du process de tri de la nouvelle déchetterie construite par la Métropole Aix Marseille Provence (Ex CUMPM) et mis à disposition de la SOMIMAR dans le cadre de la convention de concession du 18 décembre 1972.

- Modalités :

Au titre de l'exercice 2016, la SOMIMAR a constaté en produits d'exploitation un montant de €. 45 350 compte tenu du degré d'avancement des études financées.

La conclusion de cette convention n'a pas été préalablement autorisée par votre Conseil d'Administration suite à une omission.

CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Avec la Métropole Aix-Marseille-Provence :

- Actionnaire détenant plus de 10% du capital social et administrateur de votre société :

Représentants de la Métropole Aix-Marseille-Provence à compter du 30 juin 2016 :

- Monsieur Didier Zanini, administrateur et Président de votre société et conseiller Métropolitain,
- Madame Monique Cordier, administratrice de votre société et conseillère Métropolitaine,
- Madame Arlette Fructus, administratrice de votre société et conseillère Métropolitaine,
- Madame Danielle Garcia, administratrice de votre société et conseillère Métropolitaine,
- Monsieur Eugène Caselli, administrateur de votre société et conseiller Métropolitain,
- Monsieur Jean Davis Ciot, administrateur de votre société et conseiller Métropolitain,
- Monsieur Richard Miron administrateur de votre société et conseiller Métropolitain,
- Monsieur Claude Valette, administrateur de votre société et conseiller Métropolitain,

Convention de concession du site du MIN des Arnavaux

• Nature et Objet :

Dans le cadre de la convention de concession en date du 18 décembre 1972, et de ces avenants, entre la Ville de Marseille et la SOMIMAR, convention transférée de plein droit à la CUMPM, puis à la Métropole Aix-Marseille-Provence, une redevance annuelle est fixée à €. 15 229 H.T.

Par délibération du 20 décembre 2002, la CUMPM a décidé la réalisation d'un programme de travaux sur le site des Arnavaux. Ces travaux concernaient la couverture du carreau des producteurs et des grossistes, et la réfection des chaussées. Ces travaux ont été mis à la disposition de la SOMIMAR, à titre gratuit.

Par délibération du 20 novembre 2015, la CUMPM a décidé de confier à la SOMIMAR, dans le cadre de l'avenant n°8 de la convention, l'exploitation de la nouvelle déchetterie du MIN. Ces équipements ont été mis à la disposition de la SOMIMAR, à titre gratuit.

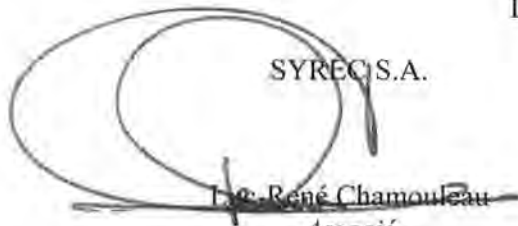
• Modalités :

Au titre de l'exercice 2016, votre société a enregistré un montant de €. 15 229 en charges d'exploitation.

En application de la loi, nous vous signalons que le conseil d'administration n'a pas procédé à l'examen annuel des conventions conclues et autorisées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution a été poursuivie au cours du dernier exercice, prévu par l'article L.225-40-1.

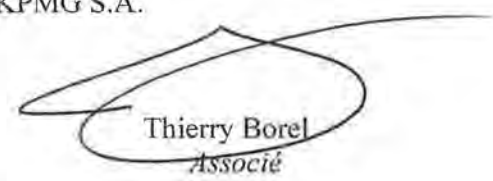
Marseille, le 8 juin 2017
Les Commissaires aux Comptes

SYREC S.A.


René Chamouveau
Associé


Joëlle Bouchard
Actionnaire

KPMG S.A.


Thierry Borel
Associé



KPMG S.A.
Bureau de Marseille
480 avenue du Prado
CS 90303
13269 MARSEILLE CEDEX 08
France

SYREC S.A.

59, Promenade Georges Pompidou
13272 MARSEILLE CEDEX 08
France

SOMIMAR - SAEM

***Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2016

SOMIMAR - SAEM

M.I.N. Les Arnavaux - Chemin du Marché - 13014 Marseille

Ce rapport contient 18 pages



KPMG S.A.
Bureau de Marseille
480 avenue du Prado
CS 90303
13269 MARSEILLE CEDEX 08
France

SYREC S.A.

59, Promenade Georges Pompidou
13272 MARSEILLE CEDEX 08
France

SOMIMAR - SAEM

Siège social : M.I.N. Les Arnavaux - Chemin du Marché - 13014 Marseille
Capital social : €, 300 380

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SOMIMAR - SAEM., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « faits caractéristiques de l'exercice » alinéa 4 précisant le dénouement du litige avec le prestataire en charge du nettoyage du M.I.N.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note « Règles et méthodes comptables et faits significatifs » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'élaboration et à la présentation des comptes de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

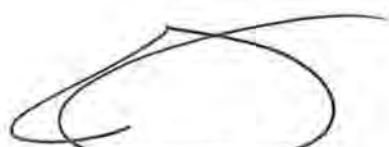
3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Marseille, le 8 juin 2017

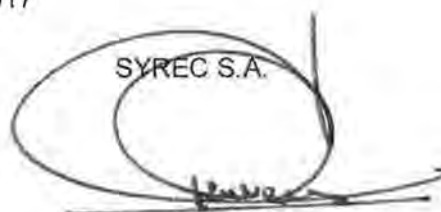
KPMG S.A.



Thierry Borel
Associé



Joëlle Bouchard
Actionnaire



Luc-René Chamouleau
Associé

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	21 692	16 637	5 055		5 055	
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	11 094 605	2 932 362	8 162 243	7 958 057	204 186	2.57
	Installations techniques, matériel et outillage	67 290	57 843	9 446	12 839	3 393	26.42
	Autres immobilisations corporelles	369 711	255 201	114 510	98 310	16 200	16.48
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	5 386		5 386	5 386		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	625		625	625		
Total II		11 559 309	3 262 043	8 297 266	8 075 217	222 049	2.75
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	17 054		17 054	16 904	150	0.89
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	2 512		2 512	626	1 886	301.13
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	829 603	104 645	724 957	825 249	100 292	12.15
	Autres créances	364 091		364 091	353 876	10 215	2.89
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	1 250 921		1 250 921	1 250 000	921	0.07
	Disponibilités	1 517 260		1 517 260	1 387 775	129 485	9.33
	Charges constatées d'avance (3)	27 132		27 132	24 033	3 098	12.89
	Total III	4 008 572	104 645	3 903 927	3 858 461	45 462	1.18
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		15 567 881	3 366 689	12 201 193	11 933 682	267 511	2.24

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

0
65 899

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 300 380)	300 380	300 380		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	85 195	85 195		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	38 864	38 864		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	868 140	846 718	21 422	2.53
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	28 694	21 422	7 273	33.95
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement	1 137 511	1 137 511		
	Provisions réglementées				
	Total I	2 458 785	2 430 090	28 694	1.18
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
DETTES (I)	Provisions pour risques	15 639	15 639		
	Provisions pour charges	6 641 040	6 479 403	161 638	2.49
	Total III	6 656 679	6 495 042	161 638	2.49
Comptes de Régularisation	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	316 562	53 955	262 607	486.71
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	553 424	511 057	42 367	8.29
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	332 977	491 336	158 359	32.23
	Dettes fiscales et sociales	483 326	610 777	127 451	20.87
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	17 411		17 411	
	Produits constatés d'avance (1)	1 382 029	1 341 425	40 604	3.03
Comptes de Régularisation	Total IV	3 085 729	3 008 550	77 179	2.57
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	12 201 193	11 933 682	267 511	2.24

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 732 061 2 979 114

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	3 439		3 439	2 353		1 086	46.14
Production vendue de biens							
Production vendue de services	4 489 873		4 489 873	4 233 348		256 525	6.06
Chiffre d'affaires NET	4 493 312		4 493 312	4 235 701		257 611	6.08
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			45 350			45 350	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			452 238	735 075		282 837	38.48
Autres produits			648	31		616	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			4 991 548	4 970 808		20 740	0.42
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)			3 515	2 419		1 096	45.29
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			2 125 093	2 050 136		74 956	3.66
Impôts, taxes et versements assimilés			61 178	64 289		3 112	4.84
Salaires et traitements			1 292 079	1 252 288		39 791	3.18
Charges sociales			631 271	661 318		30 047	4.54
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			275 139	271 904		3 235	1.19
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			33 972	126 748		92 777	73.20
Dotations aux provisions			313 634	355 210		41 576	11.70
Autres charges			307 436	15 534		291 902	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			5 043 315	4 799 846		243 469	5.07
I - Résultat d'exploitation (I-II)			51 768	170 962		222 730	130.28
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

2 190

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016	Exercice N-1 31/12/2015	Ecart N / N-1	
	12	12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	21 377	15 744	5 632	35.77
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	21 377	15 744	5 632	35.77
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	3 568	2 535	1 032	40.72
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	3 568	2 535	1 032	40.72
2. Résultat financier (V-VI)	17 809	13 209	4 600	34.82
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	33 959	184 171	218 130	118.44
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	144 783	6 372	138 411	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital		74 230	74 230	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	2 711	19 800	17 090	86.31
Total VII	147 494	100 402	47 092	46.90
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	84 840	11 168	73 672	659.65
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		251 983	251 983	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	84 840	263 152	178 311	67.76
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	62 653	162 750	225 403	138.50
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	5 160 418	5 086 954	73 464	1.44
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 131 723	5 065 533	66 191	1.31
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	28 694	21 421	7 273	33.95

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Nous vous présentons l'Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 de la société SOMIMAR, dont le total bilan est de 12 201 192.81 Euros et le compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste dégage un chiffre d'affaires de 4 493 311.92 Euros et un bénéfice de 28 694.35 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Départ en retraite du Directeur Général :

Compte tenu des dispositions statutaires fixant à 70 ans la limite d'âge pour l'exercice des fonctions de Directeur Général, Monsieur Jean-François GRA a été démis d'office de ses fonctions et mis à la retraite par la société SOMIMAR en date du 31 décembre 2016.

Contrôle fiscal des exercices 2011 à 2013 :

Par une décision en date du 8 novembre 2016, l'administration fiscale a accordé un dégrèvement du redressement de 43 K€ (+ 5 K€ de pénalités) contesté par la SOMIMAR mais acquitté en 2015.

Souscription nouveaux emprunts :

La société SOMIMAR a souscrit 2 nouveaux emprunts à moyen terme pour un montant total de 326 K€ afin de financer les travaux d'agencement.

Litige avec le prestataire du nettoyage du MIN :

Suite au litige commercial survenu en 2015 concernant les factures émises par le prestataire de nettoyage, un protocole d'accord transactionnel a été conclu entre la société SOMIMAR et le prestataire.

Ce protocole porte sur :

- L'émission par la société prestataire d'un avoir de 145 833 € HT en contrepartie des réclamations de la société SOMIMAR pour la période du 1er janvier au 31 mai 2016.
- L'émission par la société prestataire d'un avoir de 140 000 € HT pour les périodes 2013, 2014 et 2015.
- La reconnaissance par la société SOMIMAR d'une dette de 80 400 € HT envers la société prestataire concernant le déménagement de la déchèterie. Cette dette a été couverte en 2016 par l'attribution, par le conseil Métropolitain, d'une subvention d'un même montant.
- La conclusion d'un avenant au contrat de nettoyage du marché.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Subventions perçues :

Une subvention de 96.45 K€ a été versée par la Métropole pour le transfert de la déchèterie visant à compenser la charge exceptionnelle de 80.4 K€ HT du coût facturé par la société prestataire de nettoyage.

Une subvention de 88.5 K€ a été versée par la Métropole pour le financement de l'étude liée à la mise en service de la nouvelle déchèterie destinée à couvrir les frais d'études facturés.

Evolution du tonnage des déchets :

Compte tenu des mesures entreprises, l'évolution du tonnage des déchets est revenue à des niveaux similaires à ceux de l'année 2013.

Contrôle Urssaf:

La société SOMIMAR a fait l'objet d'un contrôle Urssaf au cours de l'exercice 2016 portant sur les années 2013, 2014 et 2015. Le 2 septembre 2016, une lettre d'observations a été émise pour un montant de 763 euros.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Au 1er janvier 2017 est arrivé le nouveau Directeur Général suite au départ à la retraite de l'ancien DG.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Comptabilisation et présentation du CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

- une somme de **43 784 Euros** a été comptabilisée.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement,
- de formation et de recrutement.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 502		6 190
Constructions sur sol propre	6 337 131		
Installations générales agencements aménagements des constructions	4 329 074		428 400
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	67 290		
Installations générales agencements aménagements divers	31 918		
Matériel de transport	64 005		5 197
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	211 190		57 401
TOTAL	11 040 608		490 998
Autres titres immobilisés	5 386		
Prêts, autres immobilisations financières	625		
TOTAL	6 012		
TOTAL GENERAL	11 062 122		497 188

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			21 692	21 692
Constructions sur sol propre			6 337 131	6 337 131
Installations générales agencements aménagements constr.			4 757 474	4 757 474
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			67 290	67 290
Installations générales agencements aménagements divers			31 918	31 918
Matériel de transport			69 202	69 202
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			268 591	268 591
TOTAL			11 531 606	11 531 606
Autres titres immobilisés			5 386	5 386
Prêts, autres immobilisations financières			625	625
TOTAL			6 012	6 012
TOTAL GENERAL			11 559 309	11 559 309

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	15 502	1 135		16 637
Installations générales agencements aménagements constr.	2 708 148	224 214		2 932 362
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	54 451	3 393		57 843
Installations générales agencements aménagements divers	21 571	2 796		24 367
Matériel de transport	28 473	11 356		39 829
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	158 760	32 246		191 005
TOTAL	2 971 402	274 004		3 245 406
TOTAL GENERAL	2 986 904	275 139		3 262 043

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 135				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	224 214				
Instal.techniques matériel outillage indus.	3 393				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 796				
Matériel de transport	11 356				
Matériel de bureau informatique mobilier	32 246				
TOTAL	274 004				
TOTAL GENERAL	275 139				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Renouvellement des immobilisations	1 076 571	160 837			1 237 408
Gros entretien et grandes révisions	151 996	151 804	151 996		151 804
Autres provisions pour risques et charges	5 266 475	993			5 267 468
TOTAL	6 495 042	313 634	151 996		6 656 679

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	234 713	36 161	166 229		104 645
TOTAL	234 713	36 161	166 229		104 645
TOTAL GENERAL	6 729 755	349 795	318 225		6 761 325
Dont dotations et reprises d'exploitation		349 795	318 225		

Provision pour risques et charges :

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en conformité avec le règlement CRC N°2000-06 et le règlement ANC 2014-04 en fonction du risque le plus probable estimé par la société.

Provision pour médaille du travail :

Les usages ayant cours dans notre entité prévoient l'attribution de médailles du travail qui font l'objet d'une provision dans les comptes à hauteur de 52 209 €.

Cette provision a été constituée sur la base des salariés présents à la date de clôture de l'exercice, sous contrat à durée indéterminée et sur les gratifications déterminées en fonction de l'ancienneté acquise.

Provision pour gros entretien :

La provision pour gros entretien s'appuie sur une programmation détaillée des travaux à entreprendre sur 5 ans assortie d'une estimation précise de leur coût.

Les travaux prévisionnels de nature « Gros Entretien » de chaque année sont pondérés d'un taux de dotation.

N+1 = 50%

N+2 = 33%

N+3 = 25%

N+4 = 20%

N+5 = 17%

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Provision pour renouvellement des immobilisations :

En application du contrat de concession qui lie la société à l'autorité concédante, la SOMIMAR est dans l'obligation de remettre sans indemnités à son co-contractant, les installations mises à disposition. De ce fait, elle a constituée des amortissements de caducité

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	625	0	625
Clients douteux ou litigieux	225 532	225 532	
Autres créances clients	604 070	604 070	
Personnel et comptes rattachés	1 290	1 290	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	59 156	59 156	
Impôts sur les bénéfices	65 899		65 899
Taxe sur la valeur ajoutée	78 490	78 490	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	41 185	41 185	
Divers état et autres collectivités publiques	43 784	43 784	
Débiteurs divers	74 287	74 287	
Charges constatées d'avance	27 132	27 132	
TOTAL	1 221 450	1 154 926	66 524

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	316 562	74 589	193 461	48 512
Emprunts et dettes financières divers	553 424	553 424		
Fournisseurs et comptes rattachés	332 977	332 977		
Personnel et comptes rattachés	97 360	97 360		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	222 191	222 191		
Taxe sur la valeur ajoutée	161 203	161 203		
Autres impôts taxes et assimilés	2 572	2 572		
Autres dettes	17 411	17 411		
Produits constatés d'avance	1 382 029	270 334	252 196	859 499
TOTAL	3 085 729	1 732 061	445 657	908 011
Emprunts souscrits en cours d'exercice	326 070			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	63 463			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	46.0000	6 530			6 530

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

Aucune dépenses engagées à ce titre sur l'année 2016.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions en concessions	Non amortissable	
Agencements et aménagements	Linéaire	2 à 15 ans
Installations techniques	Linéaire	1 à 10 ans
Agencements non renouvelable	Non amortissable	
Matériels et outillages	Linéaire	2 à 5 ans
Inst. gnle/agenc. améng divers	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau et infor.	Linéaire	2 à 8 ans

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	102 940
Disponibilités	16 325
Total	119 265

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	114 492
Dettes fiscales et sociales	160 665
Autres dettes	13 456
Total	288 613

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	27 132
Total	27 132
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	1 382 029
Total	1 382 029

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Droits première accession ARNAVAUX	1 259 640		
Subvention Ekhos	43 150		
Abonnements s/ entrées	79 239		
Total	1 382 029		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	3 439
Prestations de services	4 489 873
Total	4 493 312

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres	4	
Employés	24	
Total	28	

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	33 959	
Résultat exceptionnel (hors participation)	62 653	
Résultat comptable (hors participation)	28 694	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 57 520 euros HT, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 46 520 euros,
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 11 000 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions	207 351
Total (1)	207 351

Suite à l'externalisation des indemnités de fin de carrière auprès du GAN, le montant de la provision inscrite en engagement hors bilan correspond au montant de l'engagement non couvert.

Les hypothèses retenue pour le calcul de la provision retraite est le départ volontaire en retraite.

Les hypothèses de calcul des IDR basées sur les droits passés, définis par l'accord d'entreprise signé en décembre 2000 :

-Age de retraite = 62 ans

-Taux de croissance des salaires = 1 %

-Taux d'actualisation = 1,31%

-Ce calcul tient compte aussi d'un turn-over faible, d'un taux de mortalité et des charges sociales et fiscales (57%).

-PIDR calculé = 207 351 €.

-Relevé des indemnités de fin de carrière déclaré par le GAN = 156 104 €.

-Montant non couvert = 51 247 €.

Engagements reçus

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Subvention d'exploitation	96 480	77150000
- Produits sur opération de gestion	48 303	77180000
- Transfert charges exceptionnelles	2 711	79790000
Total	147 494	
Charges exceptionnelles		
- Charges sur opération de gestion	81 623	67100000
- Pénalités, amendes et majorations	520	67120000
- Autres charges sur opération de gestion	507	67180000
- Charges s/ exercices antérieur	2 190	67200000
Total	84 840	

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

SOMIMAR
13014 MARSEILLE

	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	300 380	300 380	300 380	300 380	300 380
Nbre des actions ordinaires existantes	6 530	6 530	6 530	6 530	6 530
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	4 209 674	4 159 234	4 217 183	4 235 701	4 493 312
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	423 341	547 524	375 260	399 455	333 213
Impôts sur les bénéfices	38 614	5 505	10 817		
Participation des salariés au titre de l'exercice			7 316		
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	68 628	28 117	5 555	21 422	28 694
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	59.00	83.00	56.00	61.17	51.03
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	10.51	4.31	1.00	3.28	4.39
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	22	27	27	29	28
Montant de la masse salariale de l'exercice	1 206 849	1 086 129	1 165 400	1 252 288	1 292 079
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	672 361	586 478	622 902	661 318	631 271